

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT APPROBATION DU SCHEMA DIRECTEUR DD&RS ET DE SON PLAN D' ACTIONS**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 13 DECEMBRE 2024,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

PRESENTATION DU PROJET

Le schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale est un document stratégique présentant les grandes orientations de l'établissement dans le champ de la transition socio-écologique autour de cinq grands axes : stratégie et gouvernance, enseignement et formation, recherche et innovation, réduction de l'impact environnemental et politique sociale.

Son objectif est de définir la stratégie socio-écologique de l'établissement et d'inscrire l'ensemble de ses activités dans une trajectoire active de transition.

Les présents documents présentent à la fois d'une part les principales directions choisies pour la période 2025-2030, et d'autre part un plan d'actions temporel en lien avec les différents axes du schéma.

Ce schéma Directeur intégrateur et transversal s'insère pleinement dans les projets d'établissement actuel et futur.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver le Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale de l'Université Clermont Auvergne et son plan d'actions, tels que joints en annexe.

Membres en exercice : 41

Votes : 32

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 1

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 16 décembre 2024

SCHÉMA DIRECTEUR
Développement Durable et
Responsabilité Sociétale
(2025 – 2030)

En se dotant d'un ambitieux schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale pour la période s'étendant de 2025 à 2030, l'Université Clermont Auvergne s'inscrit dans le prolongement de ce qui se constitue son identité thématique, confirme son engagement en faveur de la transition écologique et sociétale et propose de déployer un plan d'action qui aura un effet structurant sur son fonctionnement, ses missions principales et son offre de services tout au long de la prochaine décennie.

En décidant en 2021 de construire son identité d'établissement autour de la signature thématique de son projet labellisé I-SITE (« Concevoir des modèles de vie et de production durables »), notre Université a délibérément choisi de faire des grands enjeux environnementaux et sociétaux un axe majeur du développement de son offre de formation, de son rayonnement scientifique et de sa politique en matière d'immobilier, de ressources humaines, d'achats responsables ou encore de vie universitaire. Elle est en effet convaincue que seule une action systémique, mobilisant l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire et impliquant de nombreux partenariats académiques et territoriaux, permettra à l'UCA de jouer un rôle majeur dans la préparation et l'accompagnement des transitions écologiques et sociétales et de modéliser de nouvelles formes d'organisation, adaptées à l'ambition que nous portons dans ce domaine.

Le présent schéma directeur répond à cette ambition, comme à cette volonté de construire une politique globale où le fonctionnement de l'Université joue le rôle de laboratoire expérimentateur et démonstrateur de réflexions engagées aussi bien dans nos laboratoires que dans nos composantes de formation. Au service de cette ambition, il présente un important plan d'action, décliné en projets opérationnels dont le déploiement est décrit de façon très précise dans ce document. Nous avons en effet souhaité que ce schéma directeur ne se limite pas à des déclarations de principe générales mais finalement peu engageantes, et qu'il soit vraiment un guide pour chaque membre de notre communauté.

Le déploiement de ce schéma directeur impliquera l'ensemble des directions, services, composantes et unités de recherche de notre Université, ainsi que nos deux établissements-composantes (Clermont Auvergne INP et Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand) qui préciseront par ailleurs leur propre feuille de route, en articulation avec ce schéma. Il s'appuiera sur une volonté politique forte affirmée au sein de la gouvernance de l'UCA et sur une organisation adaptée à sa dimension transversale, avec une vice-présidence et un pôle administratif dédiés. Il supposera également que se poursuive la démarche de large concertation qui a été engagée pour élaborer ce schéma. Car le développement durable et la responsabilité sociétale de notre Université est bien l'affaire de toutes et tous.

Mathias BERNARD

Nous avons contribué activement à la création et au lancement de la nouvelle Université Clermont Auvergne, sous la forme d'un établissement public expérimental (EPE UCA). Depuis le 1^{er} janvier 2021, Clermont Auvergne INP regroupe toute l'expertise en ingénierie du site universitaire, et constitue l'un des 6 Instituts de l'EPE UCA, tout en conservant une personnalité morale et juridique (établissement composante).

Aujourd'hui, Clermont Auvergne INP est composé de 3 grandes Ecoles d'ingénieurs (ISIMA, Polytech Clermont et SIGMA Clermont), proposant 11 spécialités couvrant un large éventail en ingénierie, 1 école doctorale (Sciences pour l'ingénieur) et 3 unités mixtes de recherche (ICCF, IP, LIMOS).

Clermont Auvergne INP prépare ses étudiants à devenir des ingénieurs, chercheurs et entrepreneurs engagés, capables de jouer un rôle clé au sein des entreprises, de l'industrie, des organisations, mais également de la Société. Conscients de leur responsabilité et de leur impact, nos diplômés contribuent activement à répondre aux enjeux et mutations de notre monde, et construire un avenir durable et inclusif.

Face à l'urgence écologique et aux transitions environnementales, énergétiques et numériques, ainsi qu'aux enjeux sociaux et sociétaux pressants, Clermont Auvergne INP s'engage, de façon volontariste et collective, dans une transformation ambitieuse, reposant sur **3 axes majeurs cible 2030 : sobriété, régénération des écosystèmes et inclusion**. Cet engagement s'inscrit pleinement dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par l'ONU, traduisant une volonté forte d'apporter des réponses concrètes aux défis globaux du XXI^e siècle.

Clermont Auvergne INP a élaboré son schéma directeur du développement durable (SD3) de façon conjointe à l'EPE UCA :

- **Un volet commun** : Clermont Auvergne INP a participé aux travaux sur l'ensemble du périmètre de l'EPE UCA. L'Etablissement-composante est acteur et contributeur du SD3 de l'EPE UCA, qui porte un engagement commun sur un ensemble de domaines et s'articule autour de 5 axes partagés. Pour chacun de ces axes, des actions communes ont été identifiées et classées.

- **Un volet spécifique** : Toutefois, nous avons souhaité porter en propre un volet spécifique. L'Etablissement-composante a donc mobilisé l'ensemble de ses acteurs et parties prenantes, au travers de groupes de réflexion et ateliers pour définir un volet qui lui soit plus spécifique, pour aller plus loin sur certains champs.

C'est dans ce cadre, que Clermont Auvergne INP s'appuie sur une démarche structurée et ambitieuse. Au cœur de cette initiative, le **Conseil de Clermont Auvergne INP pour la Transition Énergétique et Sociale (CITES)**, joue un rôle clé.

Ce conseil, véritable organe politique et stratégique, rassemble une diversité de parties prenantes pour garantir une approche inclusive et innovante. Il se compose de Personnels et étudiants sélectionnés par tirage au sort, afin de représenter un public varié, référents DD&RS des composantes de CA INP, des volontaires, des Alumni, ainsi que des experts issus du monde économique. Le CITES a pour mission de fédérer les ambitions de chacun dans le domaine du DD&RS. Il anime et pilote les actions stratégiques définies dans le Schéma Directeur de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale (SD3), avec pour horizon, 2030. Cette gouvernance collective et proactive reflète l'engagement de Clermont Auvergne INP à relever les défis cruciaux de notre époque. Dans ce cadre, le conseil s'attache notamment à :

- Suivre l'avancement du plan actions et prioriser,
- Impulser de nouveaux travaux chaque année,
- Faire émerger des orientations de la part de toutes les parties prenantes.

Ainsi, en proposant une démarche évolutive, ouverte à la collaboration et à la concertation, mobilisant l'ensemble de ses communautés, Clermont Auvergne INP contribuera à construire un futur plus durable et inclusif, et s'engage à réduire son empreinte écologique par des actions concrètes comme la gestion durable des ressources, œuvrer pour des mobilités durables ou encore l'efficacité énergétique de ses bâtiments.

Ensemble, nous installons une communauté Clermont Auvergne INP engagée et visionnaire.

L'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF), établissement public administratif, sous la tutelle du ministère de la Culture, a intégré l'Université Clermont Auvergne (UCA) au mois de janvier 2024, en qualité d'établissement-composante avec une personnalité morale et juridique, au sein de l'institut lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS). Elle fait partie du réseau des 20 ENSA présentes en métropole.

Le secteur de la construction et les dispositifs liés à l'aménagement du territoire se sont révélés particulièrement impactants sur notre cadre de vie au cours de la seconde moitié du XXe siècle, entraînant une dégradation environnementale sans précédent. L'ENSACF s'est fait l'écho de ce constat et a cherché depuis le début des années 2000 à mettre en œuvre des enseignements prônant une architecture et un urbanisme plus vertueux.

Plus récemment elle a décliné les orientations de sa pédagogie autour d'axes privilégiés, témoins de sa vision d'un enseignement destiné à former les architectes de demain, en prise avec les incertitudes de notre temps : le Massif central comme territoire d'étude privilégié, les ruralités, les marges comme objet de recherche, l'expérimentation, la pensée transcalaire et transdisciplinaire, tous ces axes prenant en compte les enjeux de la transition écologique.

Le déménagement de l'établissement sur le site de Sabourin en 2015 a été l'occasion de s'emparer plus collectivement du bien-être des communautés de l'École, de la réussite des étudiants, d'évaluer l'évolution des usages dans ce nouveau bâtiment et son parc, de déceler les manques et de mettre en place une politique ambitieuse au service de toutes et tous.

L'adhésion de l'ENSACF au schéma directeur DDRS de l'UCA nous permet de franchir un cap en nous obligeant à quantifier et qualifier nos actions et, de fait, d'évaluer plus précisément nos marges de progression. Elle permet aussi d'engager des actions collectives à l'échelle du site universitaire clermontois et nous inscrit pleinement dans le plan d'action 2023-2027 du ministère de la Culture pour accélérer la transition écologique.

Table des matières

Table des matières	1
Introduction	2
Une mise en place réglementaire	2
Une volonté forte de la gouvernance	3
Stratégie et gouvernance	5
Une volonté d’impliquer la communauté universitaire dans la construction des projets	5
Une communication claire sur la politique et les actions RSE	5
Une réflexion autour des pratiques de consommation	6
Enseignement et formation	8
Une identité thématique qui infuse dans les formations	8
Une transformation des enseignements au-delà du socle commun pour les étudiant.es de premier cycle	8
La formation des personnels : une nécessité et une priorité	8
Recherche et innovation	12
Une signature établissement forte	12
Un lien Sciences-Société essentiel	12
Une réflexion sur l’impact des projets de recherche et leur décarbonation	13
Réduction de l’impact environnemental	14
Une nécessaire décarbonation de l’ensemble des activités de l’Université	14
Tendre vers une Université plus sobre	14
Préserver et favoriser la Biodiversité sur l’ensemble des campus	15
Politique sociale et qualité de vie et conditions de travail	17
Une volonté forte et cohérente portée par la gouvernance et les services	17
Une structuration transversale et globalisante	17
La qualité de vie et conditions de travail comme fil conducteur de l’action commune	18
Déploiement et suivi du schéma directeur	20

Introduction

Une mise en place réglementaire

La réalisation de ce schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale et environnemental s'inscrit dans un cadre réglementaire français et européen incitant à la mise en place d'actions par les acteurs publics.

La nouvelle circulaire Services Publics écoresponsables (2023) a comme objectifs la transition écologique et solidaire des services de l'État, des établissements publics et des opérateurs et la réduction des émissions des agents et de celles liées à l'exercice de leurs missions de services publics via 15 engagements autour de 5 chantiers :

- Mieux se déplacer
- Mieux produire et mieux consommer
- Mieux se nourrir
- Mieux gérer les bâtiments de l'État
- Mieux protéger et valoriser nos écosystèmes

Au niveau national, la stratégie nationale bas carbone (2020) et la stratégie de décarbonation de l'État décrit la contribution de l'État et de ses opérateurs pour tenir objectifs de décarbonation fixé par le pacte vert européen (2021) qui visent une réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990 et une neutralité carbone en 2050.

Le plan climat biodiversité (2022) de l'ESR présente 24 actions en lien avec la Stratégie nationale bas carbone, le Plan national d'adaptation au changement climatique et la stratégie nationale Biodiversité 2030. Il s'articule autour de 5 axes :

- La sensibilisation et la formation aux enjeux de la transition écologique pour un développement soutenable et aux nouveaux métiers de la société décarbonée,
- La production de connaissances et d'innovations de rupture porteuse de solutions d'avenir
- Renforcer la mobilisation de l'expertise scientifique en appui aux politiques publiques et à la mutation de la société,
- Renforcer le partage des avancées scientifiques pour conforter un dialogue confiant entre la Science et la Société,
- S'engager activement dans la transition bas carbone et la réduction de l'impact environnemental de l'enseignement supérieur et de la recherche par la mobilisation des acteurs.

La loi de programmation de la recherche de (2021-2030) incite la recherche française à contribuer « à l'émergence d'une société plus durable, plus inclusive et plus résiliente par la recherche de solutions adaptées aux territoires et socialement acceptables aux défis économiques, sanitaires et environnementaux ». Elle introduit également nouvelle mission de contribution du service public de l'enseignement supérieur à « la sensibilisation et à la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable »

L'ensemble de ces cadres réglementaires a conduit le MESR a demandé en 2023 à l'ensemble des établissements publics, une clarification de leurs contributions respectives via la rédaction d'un schéma directeur DDRSE intégrateur, respectant les 5 axes du référentiel : stratégie et gouvernance, enseignement et formation, recherche et innovation, réduction de l'impact environnemental, politique sociale et qualité de vie au travail avec un focus sur 3 obligations particulières :

- La décarbonation des activités avec la réduction ciblée de l’empreinte carbone des établissements,
- La sobriété énergétique avec la réduction de la consommation d’énergie,
- L’impact environnemental du fonctionnement courant avec la gestion durable de la biodiversité et la préservation du vivant.

Une volonté forte de la gouvernance

Depuis sa création l’UCA affiche ses valeurs fondatrices :

- Le service public
- L’humanisme,
- Le dialogue social,
- La responsabilité sociétale

Dans son contrat d’établissement 2021-2026, l’UCA affiche une volonté forte : mettre en place une gouvernance adaptée aux missions, aux valeurs et à l’engagement sociétal de l’UCA ainsi que des objectifs ambitieux :

- Afficher la responsabilité sociétale comme thématique identifiante pour l’UCA,
- Déployer une stratégie de ressources humaines reposant sur le dialogue social et la qualité de vie au travail,
- Poursuivre une stratégie immobilière ambitieuse avec la rénovation du patrimoine immobilier.

La mise en place d’une gouvernance renforcée autour des thématiques RSE (Vice-présidence vie étudiante et conditions de travail, Vice-présidence transition écologique et sociétale, chargé.e de mission mobilités durables, chargé.e de mission égalité et lutte contre les discriminations, chargé.e de mission Handicap et inclusion, Direction générale en appui aux missions et à la transition environnementale et sociétale), le portage des actions par la Direction de la Vie Universitaire et de la responsabilité sociétale et environnementale, la création d’un pôle TEDs (transition écologique pour un développement soutenable) et d’un pôle égalité-inclusion, , la présence d’une mission autisme et TND (troubles neurodéveloppementaux), la signature de la charte Atypie Friendly sont nombre d’actions qui montre que l’UCA intègre pleinement la responsabilité sociétale et environnementale au cœur de l’ensemble de ses politiques d’enseignement, de recherche, environnementale et sociale.

Focus sur la construction du schéma directeur DDRS

La construction du Schéma directeur DDRS s'est déroulée sur les années 2023 et 2024 en quatre temps :

1- Une phase d'état des lieux réalisée par la Direction de la Vie Universitaire et de la responsabilité sociétale et environnementale avec l'appui des services centraux, via une auto-évaluation avec le référentiel du label DDRS et un dépôt de candidature à ce label en mai 2024.

2- La mise en place d'une comitologie spécifique :

- comité de pilotage
- comités techniques thématiques
- comité stratégique dédié

3- Une phase de consultation la plus large possible via :

- la consultation des différents membres de la gouvernance,
- la réalisation d'une enquête en ligne auprès des personnels et du public étudiant,
- la réalisation de 13 ateliers ouverts à tous ceux et toutes celles qui souhaitent y participer sur l'ensemble des sites universitaires,
- la tenue de 4 comités techniques (enseignement, recherche, environnement, social) regroupant référents développement durable volontaires, étudiants et étudiantes des conseils centraux et personnel des directions centrales),
- la consultation spécifique des services centraux sur leurs réalisations, leurs perspectives et leurs besoins via 10 ateliers,
- la réalisation d'un atelier spécifique pour les référent.es développement durable,
- la consultation régulière des référentes des deux établissements composantes
- la coordination avec les vice-président.es et chargé.es de mission impliqué.es dans d'autres plans, schémas directeurs, labels existants ou en construction

4- Une phase de synthèse de l'ensemble des consultations afin d'élaborer une vision stratégique et un plan d'actions qui infuseront dans le prochain projet d'établissement.

Au cours de ses différentes phases de construction, l'élaboration du Schéma directeur a fait l'objet de présentations auprès des différentes instances universitaires.

L'ensemble des résultats des différentes concertations est consultable à l'adresse suivante : <https://www.uca.fr/universite/responsabilite-societale/schema-directeur-developpement-durable-et-responsabilite-societale>

Stratégie et gouvernance

Une volonté d'impliquer la communauté universitaire dans la construction des projets

La démocratie participative fait partie de l'ADN du projet d'établissement de l'UCA visant à expérimenter un nouveau fonctionnement de la gouvernance. La première des actions décrite a pour objectif d'instaurer une démocratie universitaire et participative.

La communauté universitaire, mais aussi les membres de l'Alliance ont été sollicités à plusieurs reprises dans le domaine de la RSE par le biais d'une enquête spécifique sur la vie étudiante (2022), d'une consultation des personnels sur leurs conditions de travail et de santé (2023), et de l'enquête Justice, Égalité, Diversité, Inclusivité, et Solidarité (2023).

Une démarche prospective avec des ateliers de travail thématiques a également eu lieu tout au long de l'année 2023-2024 avec l'ensemble des établissements et des instituts de l'Alliance, mobilisant des étudiant.es et des personnels académiques, administratifs et techniques des différents établissements.

La consultation large de la communauté universitaire réalisée en 2024 dans le cadre du schéma directeur DDRS s'est inscrite pleinement dans cette démarche de démocratie participative afin d'inciter le plus grand nombre à exprimer son avis et sa vision du futur de l'Université. Cette consultation a montré une volonté importante de la communauté de participer sur le long terme à la transformation de l'Université pour la rendre plus écologique, plus juste, plus inclusive.

La mise en place de la convention étudiante, instance de concertation et de dialogue privilégiée des élu.es étudiant.es de l'Université pouvant se saisir de thématiques touchant l'ensemble de la communauté étudiante, s'inscrit dans une démarche plus spécifique à destination du public étudiant.

Ainsi, l'ambition l'Université est de continuer à impliquer l'ensemble de la communauté universitaire (personnels et communauté étudiante) à la fois dans la définition de la stratégie générale de l'établissement et en particulier sur le RSE, en ayant une culture RSE commune et en mobilisant régulièrement communauté universitaire pour favoriser le partage et le retour d'expériences.

Une communication claire sur la politique et les actions RSE

La mise en place du schéma directeur de la communication a formalisé les enjeux et les objectifs prioritaires de la stratégie de communication. Son second axe permettra l'affirmation de l'identité de l'établissement avec, entre autres, une action dédiée à l'incarnation d'une identité tournée vers le développement durable. La mise en place d'une stratégie interne et externe de communication sur le RSE permettra de travailler collectivement sur une ligne éditoriale afin de mettre en valeur les faits marquants de l'établissement sur cette thématique pour pallier à la méconnaissance des actions RSE de l'établissement et favoriser l'implication des personnels.

L'UCA s'est dotée ces dernières années de nombreux documents stratégiques. Ainsi l'UCA possède un schéma directeur de la vie étudiante (2022-2026), un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (en renouvellement), un schéma directeur du handicap (2024-2028), un plan d'égalité professionnelle (en renouvellement), un schéma directeur de la communication (2024-2026), et se dotera prochainement d'un schéma de coordination territoriale. Elle possède également une labellisation HRS4R (stratégie de ressources humaines pour les chercheurs) et SAPS (Sciences avec et pour la société) et envisage de candidater à de nouveaux labels comme le label Atypie Friendly. L'articulation de ces différents schémas directeurs/plans/labels via une structure de pilotage intégrée semble indispensable à une

bonne compréhension par la communauté des différents objectifs de l'Université. Le partage avec la communauté universitaire de l'état d'avancement des différents projets et son implication lors de ré-examens périodiques permettra sans nul doute une meilleure appropriation et un changement profond dans les pratiques universitaires.

Une réflexion autour des pratiques de consommation

Durant les deux dernières années, la direction des achats de l'UCA a mis en place différents groupes de travail dont l'objectif était de questionner certains secteurs emblématiques des achats de l'Université lors du renouvellement des marchés. Ceux-ci ont permis de réfléchir sur les espaces verts et les espaces gris des différents campus, sur l'électrification, la réduction, la mutualisation de la flotte automobile et la mise en place d'une flotte de vélos à assistance électrique universitaire, et sur la définition et la rationalisation de la politique d'impression de l'établissement. La commission achats a également revu le marché des objets promotionnels.

En parallèle de ces groupes de travail, une réflexion sur la mise en place d'un SPASER (schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables) de façon concomitante au schéma directeur DDRS a été menée, elle permettra de débiter la formalisation d'une politique d'achats responsables au-delà des indicateurs usuels.

Dans le cadre de son schéma directeur, la gouvernance de l'UCA engagera des actions autour de 3 objectifs :

- 1- Continuer à impliquer les personnels et le public étudiant de façon collective dans une responsabilité sociétale et environnementale.
- 2- Avoir une communication transparente sur les réalisations faites dans le cadre de sa politique RSE, mais aussi sur l'articulation, la mise en place et l'évolution des différents schémas directeurs en lien avec le RSE.
- 3- Définir, mettre en place et réaliser une politique de consommation responsable dans l'ensemble des instituts, composantes et services.

Focus sur l'ENSACF

Les défis qui attendent nos étudiants, architectes de demain, sont considérables.

L'épuisement des ressources, les bouleversements climatiques, l'effondrement de la biodiversité, le gaspillage et la dégradation des sols, les recompositions territoriales, les inégalités sociales, les migrations, sont des sujets qui impactent le secteur de la construction et de l'urbanisme. Partant de ce constat, les communautés éducatives de l'établissement se mobilisent depuis plusieurs années pour construire un modèle pédagogique qui permettent aux étudiants de prendre conscience de ces bouleversements et de s'outiller pour devenir des acteurs éclairés de demain. Il s'agit autant de les accompagner à fabriquer des imaginaires stimulants et convoquer de nouveaux paradigmes qu'à faire bouger concrètement les lignes sur les territoires.

Décliner les enjeux de la transition écologique quotidiennement à l'échelle du site constitue un autre défi qui mobilise toutes les communautés de l'établissement : entre autres, l'agrégation des données de l'ENSACF au BEGES de l'Université Clermont Auvergne en 2024 permet d'affiner le diagnostic des consommations et d'entrevoir dès à présent les marges de manœuvre.

Ces questionnements ont vocation, pour notre établissement, à aller bien au-delà des problématiques environnementales. C'est pourquoi nous tentons d'incarner, en complément, l'écologie sociale et l'écologie mentale et ainsi embarquer les communautés de l'établissement à relever les immenses défis qui nous attendent.

Ainsi, les actions que nous menons sont multiples :

- conférences, expositions, tables-rondes, ouvertes à tous, sur les enjeux majeurs de nos sociétés, en lien avec l'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'inclusion,
- des rencontres annuelles ouvertes aux communautés de l'établissement pour débattre de sujets clés,
- des actions concrètes où les communautés de l'établissement sont mobilisées pour améliorer sans cesse conditions de travail et d'études, la gestion immobilière et les espaces extérieurs, notamment le parc de Sabourin.

Enseignement et formation

Une identité thématique qui infuse dans les formations

L'Université Clermont Auvergne est une Université d'excellence dont le label I-site (Initiatives – Science - Innovation - Territoires - Economie) a été confirmé en 2022. L'établissement est mobilisé autour d'une identité thématique : « *Concevoir des modèles de vie et de production durables* », qui irrigue son projet stratégique et se déploie sur l'ensemble de ses missions (recherche et innovation, formation initiale et continue, vie de campus et stratégie territoriale), en lien avec l'affirmation de sa responsabilité sociétale.

C'est dans le prolongement de cette thématique identifiante que l'Université construit nombre de ses projets structurants, en particulier dans le domaine de la formation. A ce titre, elle coordonne l'alliance européenne ARTEMIS qui vise à établir une collaboration pérenne entre les 8 membres de l'alliance avec l'objectif de relever les défis de la mobilité durable en lien avec le développement régional durable de chacun de ses membres. C'est également dans cet esprit que l'UCA construit sa politique d'engagement dans des CMA (compétences et métiers d'avenir), avec, notamment, le projet d'Académie interdisciplinaire des mobilités porté par Clermont Auvergne INP qui a pour objet la transition appliquée aux mobilités.

Une transformation des enseignements au-delà du socle commun pour les étudiant.es de premier cycle

La mise en place d'un socle commun de connaissances et de compétences à la TEDs (transition écologique pour un développement soutenable) avant 2025 est une des recommandations du rapport Jouzel-Abbadie : Enseigner la transition écologique dans le supérieur (2020). Dès 2022, l'UCA affichait dans son projet d'établissement l'ambition de mettre en place un module obligatoire transversal et pluridisciplinaire pour l'ensemble des étudiant.es de premier cycle sur des thématiques relatives au développement durable. Ce module d'autoformation de 24 heures, mis en ligne en 2023, aborde les thématiques du changement climatique, de la transition énergétique, de la mobilité durable, des relations entre environnement et santé et de la responsabilité sociale et des solidarités. Il est proposé aux étudiant.es au cours de la première année de licence et doit être validé pour permettre la diplomation licence. Il peut être valorisé par l'obtention d'un open badge développement durable de premier niveau.

L'UCA souhaite s'engager plus avant par une transformation de son offre de formation dans la perspective de la construction de sa nouvelle offre pour la rentrée 2027. Le socle commun sera intégré dans les maquettes de N1 (UE) et remanié pour mieux répondre aux attentes des étudiant.es. Chaque formation travaillera la prise en compte explicite et lisible des problématiques DD RSE dans sa discipline et dans les enjeux propres de son domaine. Chaque étudiant.e pourra ainsi se construire un parcours et un ensemble de compétences en lien avec le DDRSE au fil de son cursus.

Parallèlement, afin de répondre aux besoins du territoire en formation tout au long de la vie, l'UCA construira avec ses partenaires une offre de formation adaptée (formation modulaire, micro certifications, DU) DD RSE.

La formation des personnels : une nécessité et une priorité

Ces importantes transformations des formations à l'UCA s'appuieront sur l'expertise des enseignant.es et enseignant.es chercheur.euses, pour faire évoluer celles-ci en lien avec le RSE tout au long du cursus

universitaire. L'acculturation et la formation de ce public à la transition écologique pour un développement soutenable est d'ailleurs un des enjeux pointés par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (2024).

L'UCA souhaite également accompagner l'ensemble de ses personnels tout au long de leur vie professionnelle, d'une part, via la création d'un socle commun de connaissances permettant de renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement, et, d'autre part, grâce à la création, pour les personnels désireux d'approfondir leur formation, d'un parcours de formation professionnelle individualisé en matière de DDRSE.

L'UCA engagera dans le cadre de son schéma directeur une série d'actions dans le domaine de la formation visant à remplir 3 objectifs :

- 1- Transformer le socle commun de connaissances autour du développement durable en socle de connaissances et de compétences sur l'ensemble des thématiques RSE, améliorer les parcours de la L2 au doctorat afin de permettre aux étudiant.es d'acquérir des compétences DDRS en lien avec leur formation tout au long de leurs études.
- 2- Renforcer l'offre DDRS dans la formation tout au long de la vie
- 3- Offrir un socle commun au DDRS pour l'ensemble des personnels et créer des parcours de formation professionnels adaptés en lien avec les besoins métiers.

Focus sur l'enseignement à l'ENSACF

L'ENSACF a depuis une quinzaine d'années intégré des enseignements en lien avec la transition écologique. Les enseignements se sont progressivement transformés, passant pour certains, d'enseignements spécifiques à des enseignements profondément imprégnés par ces questionnements qui irriguent désormais l'ensemble de la maquette pédagogique. Comme les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants ; les savoirs et les méthodes évoluent sans cesse ; l'actualisation de ceux-ci et leurs diffusions dans la pédagogie sont amenés par la volonté conjointe des communautés de l'école, à conforter durablement la trajectoire et l'engagement de l'établissement autour de ces enjeux cruciaux.

La formation initiale, sur deux cycles, porte la marque de cette trajectoire :

- La licence 1 Espace/terre et climat, questionne l'atterrissage des enjeux macro aux échelles micro et aborde la notion d'architecture située. Les thèmes fondamentaux de l'architecture sont examinés en fonction de nos conditions contemporaines : nouveau régime climatique, artificialisation des sols, chute de la biodiversité. Le confort d'usage est pensé en relation avec le confort climatique et les sensations corporelles.

- La Licence 2 : Milieu/ressources et matières, invite à comprendre un milieu à partir des matières et de leur mise en œuvre, de concevoir à partir des matériaux et des circuits qui leur sont associés, de comprendre la part que joue la matérialité dans la définition des ambiances et des formes, d'aborder les enjeux culturels impliqués dans la question constructive, d'accorder une valeur aux existants ordinaires et de poser la question de l'économie de moyens

- La Licence 3 : Territoires/biodiversité et écosystèmes, décrypte les situations du monde réel dans un périmètre choisi, imagine des stratégies de ménagement adaptées ; de réhabilitation des milieux abîmés, avec la pluralité des situations existantes, les synergies entre métropoles et arrière-pays et les incertitudes des dynamiques à l'œuvre dans les situations urbaines, périurbaines et rurales.

Chacun des masters traduit de manière plus approfondie ces enjeux, déclinés selon leur coloration :

- Produire une connaissance en prise avec le temps fragile et instable que constitue le cadre contemporain des pratiques en architecture, autour de trois enjeux majeurs : architecture, matière et matériaux ; architecture et climat ; temps et cycles de l'architecture.

- Afficher la soutenabilité comme démarche globale, croisant plusieurs domaines de réflexion et champs disciplinaires en insistant sur le rôle et la responsabilité de l'architecte, son engagement dans la dimension politique d'un projet.

- Contribuer à la régénération des milieux habités en étant capable simultanément, d'affirmer sa spécificité (culture du projet, références disciplinaires propres, capacité à entrelacer les échelles spatiales et temporelles, à penser ensemble le matériel et le culturel...) et d'élargir et de pluraliser son spectre d'intervention, de remodeler ses outils, de tisser des liens avec d'autres champs du savoir et de l'action.

- Agir pour l'existant, réinscrire l'édifice existant, qu'il soit marginalisé, laissé en attente ou en péril. L'actualisation de l'héritage est une question éminemment contemporaine : elle conduit tout acteur à devenir un passeur du temps en démêlant et en recomposant avec les strates et les fils. Cette approche des temps et du temps de l'édifice implique intrinsèquement la sobriété, l'économie et le développement soutenable.

Les formations post-master – habilitation à la maîtrise d’œuvre et incubateur d’entreprises - prolongent et traduisent dans leurs versants professionnels ces enjeux auprès des jeunes salariés. Ces formations prolongent les points clefs du projet d’établissement, notamment autour du devenir des ruralités et des petites et moyennes villes en lien avec les politiques publiques (Action Cœur de Ville, Petites villes de Demain, France Ruralités, Zéro Artificialisation Nette). Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites (densité démographique, stress, pollutions, disponibilité et coût du foncier, etc.), l’ENSACF est convaincu que d’autres scénarios sont à inventer. Les centres-bourgs des territoires ruraux ou périurbains offrent un terrain d’expérimentation stimulant pour les jeunes professionnels dans lequel l’architecture contemporaine a toute sa place. Autrefois associées à des inerties peu attractives, les conditions critiques contemporaines et les enjeux de demain (recyclage, économie de moyens, écologie des ressources, agriculture, redéfinition des relations à l’animalité, etc.) font des ruralités et des petites centralités des matrices de questionnements stimulants et d’engagement responsable.

Recherche et innovation

Une signature établissement forte

L'Université Clermont Auvergne est également fortement mobilisée par l'intermédiaire de ses structures de recherche autour de son identité thématique qui forge la signature de l'établissement. Cette identité affirmée a permis la mise en place de dispositifs structurants :

- La création de quatre centres internationaux de recherche autour de thématiques phares : Agro-écosystèmes durables dans un contexte de changement global, Systèmes et services innovants pour les transports et la production, La mobilité personnalisée comme facteur-clé de la santé, Risques naturels catastrophiques et vulnérabilité socio-économique
- Le renforcement du lien formation-recherche via l'appel à projets « Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence » avec le regroupement de filières de masters et doctorat ciblant des enjeux sociétaux tels que le développement international et la production durables, la qualité de vie des populations humaines, la préservation de l'environnement et l'adaptation aux risques naturels dans une graduate school
- Le pôle universitaire d'innovation (Clermont Auvergne Project Innovation et Territoires) qui, avec l'ensemble des membres fondateurs et de ses partenaires, réalise des actions autour de thématiques en lien avec le RSE : alimentation et agronomie durable, mobilité, villes et production industrielle durable, matériaux durables et recyclés et carburants durables, mobilité et santé et innovation pour la gestion des données massives.
- La mise en place de dispositifs expérimentaux communs avec les ONR tels que le développement d'un cloud environnemental pour l'agriculture, les plateformes PAVIN, l'agrotechnopôle.

Cette structuration se poursuit avec la création de pôles transverses afin de mettre en synergie des compétences disciplinaires tels que le pôle de l'eau permettant la structuration et l'animation de la communauté de chercheur.euses s'intéressant à la thématique de l'eau et la création du pôle des Sciences de la durabilité afin de coordonner et animer une recherche interdisciplinaire sur les enjeux de durabilité.

La labellisation de l'UCA en Université européenne avec le projet Artemis (Alliance for Regional Transition, Equality, Mobility, Inclusion and Sustainability) va également contribuer à renforcer l'identité de notre établissement en participant à la création d'un centre international d'expertise multidisciplinaire sur la mobilité durable.

Un lien Sciences-Société essentiel

L'UCA est impliquée dans la sensibilisation du jeune public et la transmission du goût des sciences aux élèves, notamment en organisant chaque année sur le site clermontois et les campus territoriaux la fête de la Sciences qui accueille de nombreux collégiens, collégiennes et lycéens, lycéennes, mais aussi en formant des enseignant.es de premier et second degré via la maison pour la Science en Auvergne (MPSA), avec la collaboration de chercheurs et de chercheuses, qui permettront de faire de leurs élèves des citoyen.nes éclairé.es.

Pour le grand public, le dispositif d'Université Ouverte Clermont Auvergne permet l'accueil de personnes souhaitant se cultiver durant leur temps libre lors de conférences animées par des enseignant.e-s-chercheur.euse-s.

Ce travail permet de rendre les travaux de recherche fondamentale et la démarche scientifique accessibles à tous. Il se traduit depuis de nombreuses années par la mise à disposition de formats

vulgarisé à l'ensemble de la communauté universitaire via Le LAB le journal de la Recherche, la Minute Recherche, ou via un partenariat avec The Conversation.

Ce lien Sciences-Société fort a permis l'obtention du label SAPS (Science avec et pour la société) en 2021 qui a conduit à la création du portail Puy de Sciences proposant des contenus interactifs pour toute personne désireuse d'en savoir plus sur les sciences.

Une réflexion sur l'impact des projets de recherche et leur décarbonation

L'analyse des concertations réalisées pour l'élaboration de ce schéma directeur a montré qu'il y avait un besoin d'échanges au sein des laboratoires et entre les laboratoires : échange d'initiatives, de bonnes pratiques, de réalisations déjà engagées, d'actions mises en place suite à la réalisation d'un bilan carbone. Cette approche doit permettre que la décarbonation des activités de recherche ne soit pas vue comme en contradiction avec la politique d'internationalisation de l'établissement ni comme un frein à l'excellence de la recherche.

Un des enjeux majeurs est donc la quantification des impacts de la recherche, la participation de la communauté à l'émergence de solutions partagées et l'accompagnement de celle-ci à un changement de pratiques.

L'UCA engagera dans le cadre de son schéma directeur une série d'actions en lien avec la recherche avec 3 objectifs principaux :

- 1- Poursuivre la structuration autour de l'identité thématique de l'UCA afin de renforcer l'interdisciplinarité et les liens avec les acteurs locaux
- 2- Favoriser la vulgarisation scientifique pour le plus grand nombre et continuer à former tous les personnels souhaitant y participer
- 3- Permettre une quantification de l'impact carbone des laboratoires et une modification des pratiques de recherche via des échanges entre pairs

Réduction de l'impact environnemental

Décarboner l'ensemble des activités de l'Université

Depuis de nombreuses années, l'UCA mène une politique volontariste en termes de rénovation immobilière. Le schéma directeur « énergie / eau / déchets / biodiversité » (2015) a permis la mise en œuvre du projet « Eco-campus d'@avenir » sur le campus des Cézeaux. Ce premier schéma directeur s'est poursuivi par l'élaboration de schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI) qui permettent d'avoir une vision régulière des actions à mener en termes de réhabilitation et de restructuration des bâtiments et d'accroître la performance globale du parc immobilier. Cette stratégie est également inscrite dans le projet d'établissement : « Renforcer la performance énergétique des bâtiments », autour du programme « Eco-Campus » qui doit se poursuivre, avec différents types de financement (CPER, PEEC 2030), avec des projets de rénovation et de restructuration majoritairement centrés sur le Campus Centre-ville de Clermont-Ferrand » sur la période 2023-2027 (CPER en cours). Le prochain SPSI qui sera élaboré courant 2025 pour la période 2025-2029, servira de ligne directrice pour l'ensemble des projets de rénovation pour les cinq prochaines années.

L'UCA est dotée d'un plan de mobilité employeur depuis 2017. En 2024, l'UCA a lancé un nouveau diagnostic mobilité auprès des personnels, mais aussi pour la première fois des étudiant.es. Bien que cela ne soit pas prévu par le législateur, il est apparu important à la gouvernance de l'établissement de prendre en compte ces mobilités étudiantes afin de mener une politique de transport durable pour l'ensemble des acteurs de l'UCA. L'objectif de ce nouveau plan de mobilité est de mettre en évidence les changements de mobilité depuis 2018, de proposer des pistes pour mieux se déplacer au quotidien, dans le cadre de son travail ou de ses études. Des actions adaptées à ces nouveaux besoins, pouvant se décliner sur l'ensemble des campus universitaires, mais aussi des actions spécifiques à destination des campus territoriaux permettront de rendre les déplacements plus sobres.

L'Université a réalisé son BEGES (Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre) en 2024 sur l'ensemble des 3 scopes selon la méthode BEGES v5 et met en place une stratégie de décarbonation de ses activités sur l'ensemble des campus ceci afin d'atteindre la trajectoire définie par l'État dans son plan de transformation écologique de réduction des émissions de GES de 40% d'ici à 2030 (soit 5% par an en moyenne). Le suivi de l'évolution au cours du temps des émissions des gaz à effets de serre et du respect de la trajectoire de décarbonation est une priorité de l'établissement.

Tendre vers une Université plus sobre

Pour atteindre les objectifs de décarbonation des activités de l'Université, celle-ci met en place depuis plusieurs années des actions en termes de sobriété. L'Université a instauré un plan de sobriété énergétique 2022-2024, dont l'objectif est la réduction de 10% de la consommation d'énergie en 2024 et de 40% d'ici 2030.

Elle a, par ailleurs, raccordé le campus des Cézeaux et le site de Dunant au 3^{ème} réseau de chaleur urbain (RCU Saint-Jacques) de la ville de Clermont-Ferrand venant renforcer les bâtiments déjà reliés à un RCU tel que le site de la Rotonde sur le campus centre-ville de Clermont-Ferrand et certains bâtiments du campus de Montluçon. De plus, une grande partie des bâtiments de l'Université est reliée à une Gestion Technique de Bâtiment (GTB) / Gestion Technique Centralisée (GTC) qui permettent un suivi des consommations énergétiques bâtementaires.

L'Université prévoit également de poursuivre le développement d'énergies renouvelables à travers le projet d'installation d'ombrières photovoltaïques à l'instar de celles présentes sur le parking de l'UFR

STAPS et de généraliser (quand c'est possible) la mise en place de panneaux photovoltaïques en toitures des bâtiments existants comme sur le récent bâtiment KAP, qui héberge les services documentaires au centre-ville.

Préserver et favoriser la Biodiversité sur l'ensemble des campus

La préservation de l'environnement et des espèces est également une priorité de l'UCA. Le campus des Cézeaux en est l'exemple avec son verger conservatoire créé en 2014 sur près de 3500m² en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, le potager partagé Jardin Pop'Art, la mise en place de fauches tardives par le service d'entretien des espaces verts rattaché à la DPIE (Direction du Patrimoine Immobilier et de l'Energie), mais aussi la réalisation d'un inventaire partiel de la biodiversité présente (insectes et orchidées). Ce travail est à poursuivre et à renforcer sur l'ensemble des campus, en formalisant notamment la gestion des espaces verts et le suivi de son impact sur la biodiversité des campus.

L'UCA possède également deux sentiers botaniques : le premier sur le Campus des Cézeaux, créé en 2019, le Senbuc permet la découverte de 85 arbres, arbustes et lianes. Ce sentier botanique a pour objectif de servir de support pédagogique aux enseignements de Licence. En 2023, un jardin botanique a été créé sur le site Dunant avec des plantes médicinales, aromatiques, alimentaires et toxiques. Ce jardin est également devenu un sentier botanique numérique qui sert d'outil pédagogiques pour les UFR de Pharmacie, Médecine et des professions paramédicales.

L'Université possède en outre la troisième collection d'herbiers universitaire française grâce au service UniVegE. Les herbiers sont rattachés à la Bibliothèque Universitaire de l'UCA. Ce service a pour missions la conservation, le prêt, la valorisation et l'exploitation scientifique des collections d'herbiers en vue de l'étude des changements globaux.

C'est pourquoi, l'UCA engagera dans le cadre de son schéma directeur une série d'actions pour réduire son impact environnemental avec 4 objectifs :

- 1- Poursuivre la décarbonation de l'ensemble de ses activités en suivant annuellement et finement les trois plus gros postes d'émissions de son BEGES : les mobilités, les achats de biens et de services et l'énergie.
- 2-Accompagner les instituts et composantes dans la décarbonation de leurs activités en lien avec le BEGES réalisé par institut et par site.
- 3- Suivre les actions amorcées de sobriété énergétique, en se focalisant également sur la consommation et les usages de l'eau. Mais aussi engager de nouvelles actions sur la sobriété numérique, la prévention et la valorisation des déchets et mener une réflexion sur la rationalisation des espaces nécessaires aux activités de l'établissement et la mutualisation des usages
- 4- Préserver et favoriser la biodiversité via des actions de sensibilisation auprès de la communauté universitaire mais aussi la réalisation d'un inventaire de la biodiversité des différents campus et un plan d'action incluant un plan de gestion différenciée des espaces verts, des projets de sciences participatives, la création d'îlots de fraîcheur, de jardins partagés, de végétalisation d'espaces artificialisés...

Focus sur la réduction de l'impact environnemental à l'ENSACF

L'Audit énergétique engagé en 2022 par l'établissement, s'inscrit comme point de départ des actions de réduction des consommations énergétiques, menées depuis et consignées, dans une perspective à moyen et long terme, dans le plan pluriannuel d'investissement immobilier.

Ce dernier permet, dans une vision prospective, d'engager une stratégie immobilière alliant amélioration des conditions de travail et d'études, tout en portant attention aux impacts environnementaux :

- les actions de réduction des consommations liées à l'énergie rapprochent dès à présent l'établissement des objectifs du décret tertiaire,
- les travaux d'amélioration, de restructuration des espaces, de mise en place de pratiques de gestion du parc de Sabourin relevant de la gestion différenciée pour partie et du tiers paysage pour l'autre (en référence aux travaux du paysagiste Gilles Clément), et de construction visent tous à réduire au maximum leurs impacts environnementaux (absence d'artificialisation des sols, augmentation sensible de biodiversité et attention au vivant.).

Par ailleurs, l'établissement s'engage dans une politique d'achats durables et d'amélioration de la gestion de ses consommables et déchets.

Il a initié un plan de mobilité durable : une enquête sur les mobilités a été réalisée, un diagnostic et une cartographie établie, des actions de sensibilisation ont été conduites et seront prolongées.

Politique sociale et qualité de vie et conditions de travail

Une volonté forte et cohérente portée par la gouvernance et les services

L'Université Clermont Auvergne a engagé depuis de nombreuses années une politique sociale en faveur des étudiantes et étudiants et de l'ensemble des personnels. Celle-ci se décline dans l'organisation des services et le déploiement de moyens mis à disposition avec pour objectif une politique au plus près des besoins individuels, organisationnels et sociétaux.

Cette volonté d'accompagnement repose sur la mise en place et le développement de dispositifs en direction des agents et de leur famille, mais également au service des étudiantes et étudiants. L'égalité des chances dans le continuum des études menant à la vie professionnelle est un point crucial du projet d'établissement de l'UCA.

Dans le cadre de la gouvernance, les Vice-Présidents « Transition énergétique et développement soutenable », « Vie universitaire et Qualité de vie et conditions de travail » et les chargées de mission « Égalité et lutte contre les discriminations », « Handicap et inclusion » impulsent, pilotent et accompagnent cette politique déclinée par les services.

Les dispositifs existants allient à la fois des aides financières et du conseil, un accès facilité à la culture et au sport et une attention particulière portée à la qualité de vie dans les études et le travail. Afin que ces éléments soient connus et saisis par toutes et tous, la communication interne se doit d'être efficace et assise sur le partage de valeurs fortes telles que la solidarité et le principe de responsabilisation. Il est également nécessaire que les schémas directeurs, plans et labels structurant le projet d'établissement soient mis en cohérence : les axes « politique sociale » du schéma directeur DDRS ainsi que du plan d'action pour l'« Egalité professionnelle femme homme » de l'UCA partagent de ce fait le présent écrit et un certain nombre d'actions et d'indicateurs de suivi. Ils s'articuleront également avec le déploiement du schéma directeur du handicap.

Une structuration transversale et globalisante

La Direction Vie Universitaire a beaucoup évolué au cours de l'année 2024 sous l'égide d'une équipe de Vice président.es/ Chargé es de mission renforcée et avec l'appui d'une direction générale dédiée pour répondre aux enjeux stratégiques de l'UCA autour du DDRS et devenir la Direction de la Vie Universitaire et Responsabilité sociétale (DVU RSE).

Elle regroupe une grande partie des champs liés au DDRS avec :

- Le pôle « Transition écologique pour un développement soutenable (TEDs) » qui déploie la politique liée aux transitions (schéma directeur et labellisation DD&RS, plan de mobilité employeur, BEGES et stratégie de décarbonation),
- Le pôle « Égalité et Inclusion » qui comprend les missions « égalité et lutte contre les discriminations » et « Autisme et troubles neurodéveloppementaux » qui déploient les politiques autour de l'égalité, la lutte contre les discriminations et l'inclusion (plan égalité professionnelle femme-homme, plan de sensibilisation aux handicaps, plan d'actions contre les discriminations et les VSS),
- Le pôle Culture, loisirs, action sociale et sports qui gère la mise en œuvre de prestations sociales d'accompagnement des familles (crèche, aides au logement, cantine, transport, prêt financier, ...), développe une offre culturelle et de loisirs et favorise l'accès à des activités sportives.

Le regroupement de ces différents pôles au sein de la même direction favorise les interactions entre ceux-ci et les actions transversales (consultation DDRS, mois de l'Égalité, ...). La présence du pôle « Vie de campus » inscrit dans la même Direction assure le continuum vie étudiante-vie des personnels dans un principe de communauté universitaire élargie.

Cette identification permet un dialogue fluide avec les autres directions et services tels que la direction des ressources humaines (DRH), sur les thématiques de formation des personnels, du conseil et du handicap, le service de santé au travail (SST) sur l'ergonomie au travail et la lutte contre la sédentarité, ou encore le Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) autour d'activités physiques et sportives.

La qualité de vie et conditions de travail comme fil conducteur de l'action commune

La qualité de vie au travail et conditions de travail (QVCT) est une préoccupation majeure de l'UCA. Celle-ci est régulièrement réinterrogée à travers des groupes de travail (articulation vie professionnelle-vie personnelle, reconnaissance et sens du travail) favorisant l'évolution de l'offre sociale, le plan de formation de l'encadrement ou la mise en place de temps partagés par l'ensemble de la communauté universitaire. La QVCT s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, dans un principe de participation active de l'ensemble des personnels à la réflexion, la mise en œuvre et l'animation de celle-ci. Les personnels de l'UCA ne sont pas seulement envisagés comme bénéficiaires de la politique sociale mais également comme des acteurs quotidiens de celle-ci.

L'engagement des agents dans le « Comité Égalité », le « Réseau des référents Développement Durable », le « Réseau des référents handicap » et des événements fédérateurs comme la Fête des personnels s'adressant aux 3500 personnels de l'UCA en témoignent et montre une volonté permanente de dialogue et de co-construction.

La conduite du changement en termes de responsabilité sociétale au sein de l'UCA s'opère via un plan progressif d'actions, une organisation assise sur la subsidiarité et la confiance ainsi qu'une analyse régulière et partagée des effets produits.

C'est pourquoi, l'UCA engagera dans le cadre de son schéma directeur DSRS une série d'actions en lien avec sa politique sociale afin de remplir 3 objectifs :

- 1- Rendre l'Université plus inclusive pour l'ensemble des publics et des personnels, en offrant une réelle égalité des chances à tout le public étudiant et en développant une vie étudiante inclusive
- 2- Renforcer la QVCT et la QVE avec une meilleure intégration dans un collectif de travail, un accompagnement de carrière pour tous les personnels, une prévention du mal-être au travail et dans les études, un renforcement des moments de convivialité.
- 3- Accompagner à la prise de poste avec un renforcement de la formation avant la prise de poste à responsabilité et une meilleure intégration des nouveaux personnels

Focus sur la politique sociale et la qualité de vie et conditions de travail à l'ENSACF

L'ENSACF a fait le choix, depuis de nombreuses années, d'accueillir des étudiants en L1 issus de profils scolaires diversifiés. Cette diversité implique des écarts de profils socio-économiques qui se traduit par le nombre de boursiers le plus important des ENSA.

Les communautés éducatives et administratives ont mis en place des dispositifs d'appui auprès des étudiants les plus fragiles : monitorats, cours de soutien, soutien économique (fond d'aide dédié) et psychologique, accueil des étudiants étrangers par des cours de français langue étrangère.

De manière plus générale, les communautés éducatives ont réalisé un travail important sur la maquette pédagogique : des rythmes d'études plus équilibrés, avec une évaluation de la masse de travail à fournir, la sanctuarisation du jeudi après-midi depuis l'année 2023-2024, la prise en compte de l'engagement étudiant depuis la rentrée 2022, l'accompagnement pour les stages et l'année de césure. L'établissement apporte depuis de nombreuses années un soutien actif à la vie associative.

Avec l'objectif d'offrir un cadre de vie et d'études plus qualitatifs, des travaux de restructuration, d'amélioration et d'extension des locaux sont programmés : refonte des espaces d'accueil, réalisation d'un plateau dédié à la présentation pour l'architecture (reprographie, atelier maquette, outils numériques), construction d'un restaurant universitaire permettant aux étudiants d'accéder au ticket à 1 euro sur site, regroupement des espaces dédiés à la recherche, aménagement du parc de Sabourin.

L'inclusivité, la parité et la lutte contre les VSS sont une priorité de l'établissement. Toutes les communautés y sont désormais sensibilisées et formées et les actions mises en œuvre depuis 5 à 6 ans.

Enfin l'établissement ambitionne de mener une politique de Qualité de vie et conditions de travail, en collaboration avec l'UCA.

Déploiement et suivi du schéma directeur

La mise en œuvre du Schéma directeur DDRS est décrite dans le plan d'actions joint au présent document.

Le suivi du schéma directeur sera réalisé au fil du temps via la mise en place d'une comitologie articulée avec l'ensemble des plans, schémas et labels en lien avec la TES avec une remontée annuelle coordonnées des jalons et indicateurs et de l'avancée des différents projets.

Un premier point d'étape intermédiaire de l'avancée du Schéma directeur DDRS sera présenté mi-2026 à l'ensemble de la communauté universitaire qui pourra participer de façon active à la priorisation des actions pour les années 2027-2030 et à la définition de nouvelles actions.

Un second point d'étape sera réalisé courant 2028 et un bilan final du présent schéma directeur sera réalisé et présenté en 2030, où seront également envisagées et préparées les nouvelles actions d'un futur schéma directeur DDRS.

SCHÉMA DIRECTEUR
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET
RESPONSABILITE SOCIÉTALE
(2025 – 2030)

FICHES ACTIONS



Table des matières

AXE 1 : STRATÉGIE & GOUVERNANCE	1
<i>Thème 1 - Structurer une action cohérente et transparente</i>	2
Action 1 – Piloter la stratégie TES de l’UCA.....	2
Action 2 – Communiquer sur la stratégie TES, les actions réalisées et les résultats	4
<i>Thème 2 – Impliquer les personnels et le public étudiant dans une responsabilité collective</i>	6
Action 1 - Développer la culture de la participation et les liens au sein de la communauté universitaire	6
Action 2 – Initier une démarche collective et d’accompagnement au changement	8
Action 3 – Acculturer la communauté universitaire à la politique TES de l’UCA.....	11
<i>Thème 3 – Mettre en place une politique de consommation responsable</i>	13
Action 1 – Utiliser les achats responsables comme levier d’action.....	13
Action 2 – Travailler sur l’approvisionnement et l’exécution des marchés.....	15
Action 3 – Simplifier les démarches de cession ou don de matériel	17
AXE 2 : ENSEIGNEMENT & FORMATION	19
<i>Thème 1 – Amplifier l’enseignement de la TES dans la formation initiale</i>	20
Action 1 – Modification du socle commun de formation.....	20
Action 2 – Utiliser les UE libres comme levier.....	22
Action 3 – Améliorer les parcours du N2 au master et professionnaliser en lien avec la thématique TES....	24
Action 4 – Activer le levier de l’engagement étudiant	26
<i>Thème 2 – Renforcer l’offre TES dans la formation continue</i>	28
Action 1 – Créer une offre modulaire appuyée sur les diplômes nationaux en formation initiale.....	28
Action 2 – Renforcer l’offre de DU en lien avec la TES.....	30
<i>Thème 3 – Former les personnels à la TES</i>	32
Action 1 – Mettre en place un socle commun pour le personnel	32
Action 2 – Mettre en place un parcours de formation individualisé associé à un portfolio de compétences	34
Action 3 – Mettre en place un parcours de formation pour les NEC et les E/EC.....	36
AXE 3 : RECHERCHE & INNOVATION	38
<i>Thème 1 – Quantifier les impacts de la recherche</i>	39
Action 1 – Inciter à une transformation des pratiques au sein des laboratoires.....	39
Action 2 – Harmoniser les politiques en lien avec la TES des différents ONR	41
<i>Thème 2 – Favoriser la recherche sur la TES</i>	43
Action 1 – Renforcer l’interdisciplinarité.....	43
Action 2 – Renforcer les liens avec les acteurs locaux	45
<i>Thème 3 – Réaffirmer la place de l’Université dans la cité</i>	47
Action 1 – Valoriser le travail de diffusion de la culture scientifique	47

AXE 4 : RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL 49

Thème 1 – Décarboner les activités de l'Université 50

Action 1 – Poursuivre la rénovation bâtementaire 50

Action 2 – Travailler à une mobilité plus durable 52

Action 3 – Réaliser un nouveau bilan carbone de l'UCA et étudier les usages et la consommation d'eau ... 54

AThème 2 – Renforcer la sobriété 57

Action 1 – Augmenter la sobriété énergétique des bâtiments et favoriser l'autoconsommation 57

Action 2 – Rationaliser les espaces 59

Action 3 – Intensifier la sobriété numérique..... 62

Action 4 – Optimiser la gestion des déchets 64

Thème 3 – Favoriser la biodiversité 66

Action 1 – Repenser la gestion des espaces verts et leurs utilisations 66

Action 2 – Diversifier la faune 68

Action 3 – Végétaliser les bâtiments et désimpermeabiliser les sols 70

Action 4 – Sensibiliser sur les enjeux de la biodiversité 72

AXE 5 : POLITIQUE SOCIALE 75

Thème 1 – Rendre l'Université plus Inclusive 76

Action 1 – Aller vers une meilleure inclusivité des personnes en situation de handicap 76

Action 2 – Agir en faveur de l'égalité femme-homme 79

Action 3 – Poursuivre la politique d'égalité des chances dans les études..... 81

Thème 2 – Confirmer la place centrale de la politique de qualité de vie dans la politique de l'établissement 83

Action 1 – Vers une Université plus conviviale..... 83

Action 2 – Renforcer la politique de prévention, santé et sécurité..... 85

Action 3 – Développer une vie étudiante conviviale 87

Thème 3 – Accompagner le parcours à l'Université 89

Action 1 – Accompagner à la prise de poste, selon son profil..... 89

Action 2 – Renforcer l'accompagnement de carrière 91

Action 3 – Réussir son entrée à l'UCA en tant qu'étudiant-e 93

Glossaire 95

AXE 1 : STRATÉGIE & GOUVERNANCE

Axe 1	
Thème 1 - Structurer une action cohérente et transparente	
Action 1 – Piloter la stratégie TES de l’UCA	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser un pilotage de la stratégie d’établissement • Répondre à la commande publique de mise en place d’un schéma des schémas à travers le Schéma Directeur DD&RS • Harmoniser le suivi des différentes stratégies en lien avec la TES • Donner de la lisibilité à la communauté universitaire sur les différentes politiques de l’établissement 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l’EPE UCA</i></p> <p><u>Schémas Directeurs et plans :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Schéma Directeur Vie Étudiante (SDVE) • Schéma Directeur du Handicap (SDH) • Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) • Plan Égalité Professionnelle (PEP) <p><u>Labellisations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Labellisation DD&RS • Labellisation <i>Atypie-Friendly</i>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : Gouvernance • <u>Service porteur</u> : DVURSE • <u>Services associés</u> : Tous les autres services porteurs de schémas, labels et plans TES 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d’un calendrier coordonné des indicateurs • Mise en place de la comitologie intégrative • Mise en place d’un suivi transverse des différents schémas, plans, labels en lien avec la TES 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d’un mode unique de suivi des différentes stratégies TES de l’UCA • Renforcement et structuration d’une équipe TES • Renouvellement de la labellisation DD&RS (si obtenue)
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des moyens humains et financiers permettant de porter la mise en œuvre du SD DD&RS, du Plan de mobilité, du PEP, du SDVE, et des labellisation DD&RS et <i>Atypie Friendly</i> • Temps de personnel dans les différents services pour la remontée d’information 	<p><i>Financements actuels</i></p> <p><u>Financement propre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 titulaire • 1 CDD <p><u>Financement externe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 personnes via le COMP jusqu’à fin 2025

Description de l'action

La stratégie de transition écologique et sociétale est transversale par excellence, puisqu'elle implique l'ensemble des missions de l'Université. Elle occupe donc une place centrale dans le pilotage de l'établissement et doit permettre une amélioration continue des indicateurs du label DD&RS.

L'Université mettra en place un pilotage stratégique des différents schémas, plans, label portant sur les thématiques de la TES et créera des modalités de suivi transverses et adaptées en prêtant une attention particulière à l'articulation entre les différents comités de suivi des plans et schémas, pour assurer la cohérence de la stratégie.

Ce suivi utilisera des outils communs de gestion des différents projets, comme *OpenProject* par exemple. Une attention particulière sera portée sur la planification de la remontée des indicateurs.

La mise en œuvre opérationnelle du Schéma Directeur DD&RS, ainsi que des différents plans, schémas, labels dans le domaine de la TES devra être réalisée par une structure cohérente dotée de moyens humains et financiers adaptés aux enjeux et aux ambitions affichées. Cela comprend notamment :

- Pôle TEDS : chef-fe de pôle, chargé-es de projet mobilité, biodiversité et suivi des schémas et plans
- Pôle égalité et inclusion : chef-fe de pôle, chargé-es de projet égalité et handicap
- Environnement administratif adapté
- Moyens humains pour la formation des personnels

La mise en œuvre du Schéma Directeur DD&RS donnera lieu à des bilans réguliers, permettant ainsi d'ajuster les objectifs et les moyens. Ce bilan permettra également de rendre compte à la communauté universitaire de l'avancée de la politique de TES.

Une réflexion sera également menée au sein de l'Alliance UCA pour définir une stratégie TES commune.

Étapes du projet

1. Réflexion autour de la structuration nécessaire en matière de moyens humains et de visibilité politique (2025)
2. Mise en place d'une solution logiciel permettant un suivi transverse (2025)
3. Mise en place d'une comitologie structurée de tous les schémas, labels et plans (2025)
4. Recrutement progressif des personnels nécessaires à la mise en œuvre des actions et au suivi global des différentes stratégies (2025)
5. Mise en œuvre des actions du Schéma Directeur DD&RS et des autres documents stratégiques, réalisation de leur suivi et réalisation de bilan (2025-2030)
6. Tendre vers une stratégie TES de site (2030)

Axe 1	
Thème 1 – Structurer une action cohérente et transparente	
Action 2 – Communiquer sur la stratégie TES, les actions réalisées et les résultats	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir une stratégie interne et externe de communication autour des thématiques TES • Produire et présenter un bilan de la politique TES de manière régulière 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Schéma Directeur de la Communication</p> <p>Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP et CM du domaine TES • <u>Services porteurs</u> : DirCom et DVURSE • <u>Services associés</u> : DPIE et réseaux de référent-es 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Refonte de la page RSE du site UCA, mise à jour du schéma directeur de la communication • Nombre de supports de communication, nombre d'ateliers bilan mis en place • Respect de la fréquence de production et de communication des bilans TES 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Refonte de la partie <i>Responsabilité environnementale et sociétale</i> du site UCA d'ici à fin 2025. • Production d'un bilan complet de la politique TES de manière bisannuelle (premier bilan en 2026) • Ritualisation d'un rendez-vous bisannuel avec les EPST pour échanger et leur partager le bilan TES
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • ½ ETP (cf fiche <i>piloter la stratégie TES</i>) • Un·e stagiaire au sein de la DVURSE pour la refonte de la partie RSE du site internet • Coût des campagnes de communication • Temps de personnel de la Direction de la Communication • Matériel de communication 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale • Coût de fonctionnement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • COMP si renouvellement

Description de l'action

Les différentes consultations menées par l'UCA ont montré que la communauté universitaire est fortement demandeuse de retours sur les politiques ou actions mises en œuvre.

L'Université mènera des démarches régulières d'évaluation de sa politique TES, dans les différents schémas ou plans qui la compose. Elle cherchera à rendre publics et intelligibles par le plus grand nombre ces rapports d'autoévaluation. Elle pourra organiser à ces occasions des temps de rencontres avec la communauté universitaire, afin de créer de l'échange et de la convivialité sur les thématiques TES.

Par ailleurs, l'Université cherchera à mieux définir sa stratégie de communication sur ces thématiques. Le site internet de l'Université dispose déjà d'une page *Responsabilité sociétale*, comprenant les thématiques du développement durable, de l'égalité et du handicap. L'UCA propose aussi régulièrement des contenus sur les thématiques TES. L'ensemble de la communication autour de la TES sera retravaillée avec la mise en place d'une ligne éditoriale pour le site internet, la communication récurrente, les événements, etc.

Un focus devra être réalisé sur la stratégie immobilière de l'établissement pour mieux faire connaître les travaux en cours ou à venir, et inciter les usager-es à l'adaptation de leurs comportements au bâti, et à leurs usages de manière générale (par exemple via une campagne d'information et de sensibilisation sur les consommations énergétiques via les écrans existants).

Étapes du projet

1. Un travail collaboratif sera engagé entre la direction de la communication et les différents services travaillant sur la thématique TES, afin d'établir une ligne éditoriale commune à proposer à la gouvernance de l'UCA (2025)
2. Mise en œuvre de la stratégie, notamment à travers la refonte de la partie *Responsabilité sociétale* du site web (2025)
3. Préparation des bilans via la réalisation d'ateliers collaboratifs et diffusion des bilans (2026 / 2028 / 2030)

<p>Axe 1</p> <p>Thème 2 – Impliquer les personnels et le public étudiant dans une responsabilité collective</p>	
<p>Action 1 - Développer la culture de la participation et les liens au sein de la communauté universitaire</p>	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser la communauté universitaire autour des enjeux TES 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Schéma Directeur de la Vie Étudiante</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP et CM du domaine TES • <u>Services porteurs</u> : DVURSE, DG et Cabinet • <u>Service associé</u> : Réseaux des référent-es • <u>Partenaires externes</u> : Alliance UCA, autres partenaires externes 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2026, échelonnées sur plusieurs années</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes touchées • Nombre d'évènements organisés 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un évènement tous les ans • Réalisation d'une journée inter-métiers tous les deux ans
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Frais intervenant-es externes 2 000 € par évènement • Remboursement de déplacements • Temps de personnel 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • masse salariale • coût de l'évènement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • COMP si renouvellement

Description de l'action

La mobilisation de la convention étudiante, mise en place dans le cadre du SDVE, et des différents réseaux de référent·es permettra de travailler la définition et la mise en place d'un rendez-vous annuel avec conférences, théâtre-forum, tables rondes... sur la thématique TES avec un format adapté aux attentes de la communauté universitaire et au public étudiant.

La concertation pour la réalisation du Schéma Directeur DD&RS a fait apparaître la nécessité de réaliser des actions transversales permettant le partage et le retour d'expériences autour des thématiques TES afin de favoriser le partage de process, d'actions...

Un groupe de travail sera dédié à la réflexion, la mise en place et l'organisation de journées inter-métiers sur les transitions au sein de l'Alliance UCA.

Étapes du projet

1. Faire travailler de façon conjointe la convention étudiante et les réseaux de référent·es en 2025 pour proposer un évènement (2026)
2. Mise en place d'un groupe de travail incluant des volontaires des services centraux, des conseils centraux, et des membres de l'Alliance et de référent·es pour réfléchir à l'organisation de ces journées inter-métiers (2025)
3. Réalisation des journées inter-métiers tous les deux ans (2026)

<p>Axe 1</p> <p>Thème 2 – Impliquer les personnels et le public étudiant dans une responsabilité collective</p>	
<p>Action 2 – Initier une démarche collective et d’accompagnement au changement</p>	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Restructurer et renforcer les réseaux de référent·es (Développement Durable, Égalité, Handicap) • Mettre en place des relais locaux pour accompagner le changement auprès de l’ensemble de la communauté universitaire • Mobiliser la communauté étudiante autour des questions de transition via la création d’ambassadeur·rices 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l’EPE UCA</i></p> <p>Plan Égalité Professionnelle (PEP)</p> <p>Schéma Directeur du Handicap (SDH)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP et CM du domaine TES • <u>Services porteurs</u> : DG et DVURSE • <u>Services associés</u> : l’ensemble des services (centraux et des composantes) 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de référent·es • Nombre d’ambassadeur·rices étudiant·es • Nombre de lettres de missions signées 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 référent·e DD par structure • 1 ambassadeur·rice étudiant·e par composante • 2 actions par ambassadeur·rices annuellement • 1 réunion semestrielle organisée avec l’ensemble des ambassadeur·rices et référent·es

<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps RH : généralisation des autorisations d'absence pour les référent-es + référentiel pour les coordinateurs·rices • Budget fonctionnement : 30.000€ (formations régulières, contrats étudiants) 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale • Budget de fonctionnement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • COMP si renouvellement
<p><i>Description de l'action</i></p> <p>La mise en place d'une politique de transition écologique et sociétale ambitieuse nécessite une bonne compréhension et une appropriation de celle-ci par la communauté universitaire. Pour cela, il est indispensable d'avoir des relais faisant le maillage entre les services centraux mettant en œuvre la politique et l'ensemble de la communauté universitaire.</p> <p>Plusieurs réseaux de référent-es sont déjà présents à l'Université, à destination principalement des personnels : développement durable, égalité, handicap. Il s'agira de travailler dans un premier temps à une coordination et une harmonisation de ces réseaux, puis à leur systématisation dans les différentes structures de l'Université (instituts, laboratoires, services centraux, ...). Ce travail donnera lieu à l'établissement d'une lettre de mission, définissant le cadre de leurs actions.</p> <p>Ces relais locaux permettront d'accompagner leur structure dans la mise en place des mesures liées à la stratégie TES de l'établissement, mais également de faire créer des temps d'échange et de faire remonter auprès de la gouvernance les interrogations, envies, points de blocage, ... émanant de la communauté universitaire. Ces référent-es travailleront de concert avec leur direction, UFR, laboratoire à la mise en œuvre et à l'accompagnement de la politique TES de l'établissement au niveau local. (<i>cf acculturer à la politique TES de l'UCA à tous les niveaux hiérarchiques</i>)</p> <p>Un dispositif similaire sera mis en place pour les étudiant-es, avec la création d'un réseau d'ambassadeur·rices de la transition, dont les modalités d'organisation restent à définir. Une valorisation de cet engagement est prévue, notamment à travers la refonte de l'Open Badge Développement Durable (<i>cf fiche Activer le levier de l'engagement étudiant</i>).</p> <p>Un évènement annuel pourra être organisé pour fédérer ces réseaux et faire le lien entre les thématiques (<i>cf fiche Développer la culture de la participation et les liens entre les métier/directions/services/usager-es</i>).</p> <p>Un travail sera également réalisé afin d'articuler les réseaux de l'EPE UCA ainsi qu'avec les réseaux existants au sein de l'Alliance UCA.</p>	

Étapes du projet

1. Réaliser une cartographie des réseaux de référent·es existant (2025)
2. Mise en place d'un groupe de travail transverse aux trois réseaux existants pour étudier leur structuration et leur déploiement (2025)
3. Désignation d'un·e référent·e dans toutes les entités de l'Université avec une lettre de mission pour chaque réseau (2025)
4. Travailler à l'articulation et à l'intégration de ses réseaux dans l'écosystème UCA et à l'interconnaissance de ces réseaux (en continu)
5. Réflexion et mise en place d'un réseau d'étudiant·es ambassadeur·rices, en articulation avec l'Open Badge Développement Durable (2026)
6. Organisation d'un premier temps commun entre les différents réseaux (2026)
7. Travail avec les réseaux des membres de l'Alliance (2025-2030)

Axe 1	
Thème 2 – Impliquer les personnels et le public étudiant dans une responsabilité collective	
Action 3 – Acculturer la communauté universitaire à la politique TES de l’UCA	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les personnes en responsabilité à l’animation des équipes dans le domaine de la TES • Mettre en œuvre la politique TES de l’établissement au quotidien 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l’EPE UCA</i></p> <p>Schéma Directeur du Handicap (SDH)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : 1^{ère} VP, VP et CM dans le domaine TES • <u>Services porteurs</u> : DG, DVURSE et DF • <u>Services associés</u> : Tous les responsables d’équipes, directeurs et directrices de composantes, de laboratoires, d’instituts 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2026</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnels concernés par l’expérimentation (voir description de l’action) • Mise en place d’un nouveau modèle de projet de service/CPOM • Modification des entretiens professionnels et besoins de formation 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 modèle de projet de service mis en place • 1 modèle de fiche de poste avec volet TES • 10 services, composantes, laboratoires et 2 instituts en expérimentation (CPOM et projets de service) avant généralisation
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût des formations • Temps de personnel 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale • Coût des formations <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • COMP si renouvellement

Description de l'action

Afin de faciliter l'acculturation à la politique TES de l'établissement et de permettre le partage et la transmission des informations, la mise en place d'un point TES récurrent et régulier dans les réunions de services, composantes, laboratoires par les différent·es référent·es sera mis en place.

Afin de permettre la mise en œuvre au quotidien de la politique TES de l'établissement, Une expérimentation sera mise en place avec les instituts, les composantes et les services volontaires afin de les accompagner à l'intégration de la TES dans les projets de services, les CPOM des instituts et dans la conduite des services. Cette expérimentation donnera lieu à un retour d'expérience qui permettra la généralisation de cette mise en œuvre dans tout l'établissement.

Enfin, la modification du format actuel des fiches de postes afin d'y inclure un objectif TES, permettra une prise en compte de celui-ci et de l'évolution des compétences associées dans l'entretien professionnel et de formation.

Étapes du projet

Mise en place d'un temps d'expérimentation avant déploiement

1. Rédiger un modèle de projet de service avec volet TES (2025)
2. Rédiger une fiche de poste avec volet TES (2025)
3. Travailler avec les directeurs et directrices d'institut/de composantes pour l'évolution du volet TES des CPOM (2026)
4. Travailler avec les responsables de services pour l'inclusion d'un volet TES dans les projets de services (2026)
5. Modification des entretiens professionnels et des entretiens de formation incluant un volet TES (2026)
6. Réalisation d'un retour d'expérience et d'une amélioration progressive (2027)
7. Généralisation du processus (2030)

Axe 1	
Thème 3 – Mettre en place une politique de consommation responsable	
Action 1 – Utiliser les achats responsables comme levier d’action	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir une politique de consommation responsable incluant le numérique, la recherche, et la formation • Professionnaliser l’achat • Travailler sur l’exercice budgétaire 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l’EPE UCA</i></p> <p>Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) Schéma Directeur du Handicap (SDH) Plan d’action achats</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP statutaires et VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Services porteurs</u> : DG et DA • <u>Services associés</u> : DBF, AC, DOSI, DPIE, DRH, Instituts et prescripteur·rices de l’UCA 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d’exécution par l’UCA de la circulaire « services publics écoresponsables » de 2023 • Nombre d’agents formés aux achats responsables • Suivi des dépenses par famille d’achat • Ratio des achats informatiques via <i>Bonita</i> 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d’exécution par l’UCA de la circulaire « services publics écoresponsables » de 2023 : 100% à l’horizon 2030 • Nombre d’agent·es formé·es aux achats responsables : 100 % à l’horizon 2026 • Suivi des dépenses par famille d’achat : 100 % à l’horizon 2026
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Montant du SI achats (environ 20.000€) • Temps de personnel • Coût de formation 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale • Coût de formation <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • SI achats via le COMP (10.000€) + DOSI (10.000€)

Description de l'action

L'UCA souhaite mettre en place une politique de consommation responsable. Pour cela, elle réalisera un audit des pratiques de l'UCA selon les critères de la circulaire « services publics écoresponsables » de 2023. En parallèle de cet audit, une harmonisation des politiques d'achats avec les ONR des sites sera également recherchée (cf fiche *Harmoniser les politiques en lien avec la TES des différents ONR*).

L'UCA souhaite également professionnaliser sa fonction achat. Pour atteindre cet objectif, un plan de formation de l'ensemble des prescripteurs et prescriptrices aux achats responsables sera mis en place.

La mise en place d'un SI achats permettra de centraliser, d'automatiser et d'optimiser les processus d'achats. Le temps libéré par l'utilisation de ce SI sera dédié au renforcement et à l'augmentation de la pertinence des critères RSE utilisés dans les achats ainsi qu'à la formalisation du sourcing des fournisseurs. Le SI achats permettra également d'assurer un suivi des dépenses en lien avec les politiques de consommation de l'UCA avec la réalisation d'une cartographie de celles-ci à mi-année. De plus, l'utilisation de l'outil *Bonita* pour l'ensemble des achats informatiques permettra un meilleur suivi de ce segment d'achats.

Un travail spécifique sera réalisé sur la fin de l'exercice budgétaire et les achats de fin d'année, un suivi des codes NACRES les plus utilisés permettra d'alerter les différentes structures sur l'évolution de leurs dépenses dans le respect des politiques de consommation déterminées par l'UCA.

Enfin une réflexion sera menée avec la mise en place d'un groupe de travail sur l'opportunité de réaliser un budget vert avec la mise en place d'un bilan des orientations budgétaires dans le rapport de l'ordonnateur.

Étapes du projet

1. Harmonisation des politiques d'achats informatiques avec les ONR - Mise en place de politiques de consommation sur l'informatique (via *Bonita*), les petites fournitures de bureau (Blocage BPU) et les objets promotionnels (via *Bonita*) (2025)
2. Mise en place des formations pour les acteurs de l'achat (2025)
3. Élaboration d'une cartographie achat intégrant un point d'étape à mi-parcours en juin et travail sur la fin d'exercice budgétaire (2025)
4. Mise en place de politiques achats sur des segments jugés pertinents suite à la cartographie à mi-parcours en lien avec les politiques de consommation (2026)
5. Mise en place d'un GT dédié à la faisabilité d'un budget vert (à partir de 2027)

Axe 1	
Thème 3 – Mettre en place une politique de consommation responsable	
Action 2 – Travailler sur l’approvisionnement et l’exécution des marchés	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rationaliser l’approvisionnement • Améliorer le suivi des critères RSE présents au moment de la passation des marchés 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l’EPE UCA</i></p> <p>Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP statutaires et VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Services porteurs</u> : DA et DPIE • <u>Service associé</u> : DOSI et DBF 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans les pratiques UCA de règles d’approvisionnement et de procédures d’exécution pour chaque marché passé 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ratio de mise en place de politiques de consommation sur les familles NACRES A (approvisionnements généraux) • Adéquation entre le montant estimatif du marché et l’exécuté • Taux de satisfaction sur les marchés • 100% des agent-es sensibilisé-es aux problématiques d’approvisionnement et d’exécution des marchés (2025)
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de personnel • Formation des personnels 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale • Plan de formation

Description de l'action

La consultation réalisée auprès de la communauté universitaire pour la réalisation du Schéma Directeur DD&RS a montré une méconnaissance de la mise en place des marchés ainsi que des mécontentements sur l'exécution de certains marchés.

Une sensibilisation des personnels sera réalisée dans un premier temps pour les acculturer aux problématiques d'approvisionnement et d'exécution des marchés, et dans un second temps pour les alerter sur le coût complet de l'achat (et le cycle de vie du produit).

Une formation spécifique au calcul du coût complet sera mise en place pour l'ensemble des prescripteur·rices. Un des objectifs de cette prise de conscience sera la massification des achats et la diminution du nombre de bons de commandes pour réduire les coûts complets.

Pour améliorer le suivi de l'exécution des marchés, un suivi qualitatif (dont le suivi des critères RSE) via une enquête auprès des prescripteur·rices de l'exécution des marchés sera mis en place.

La mise en place de règles de bonnes pratiques pour le contrôle des livraisons, des déplacements, des emballages permettra la réduction de la production de déchets.

Enfin, l'élaboration d'une cartographie des achats sur une période donnée permettra la définition des axes stratégiques et des objectifs fixés en matière d'achats et d'approvisionnements durables de l'UCA.

Étapes du projet

1. Sensibilisation des personnels aux problématiques d'approvisionnement et d'exécution des marchés (2025)
2. Mise en place d'enquêtes auprès des prescripteur·rices sur le suivi qualitatif d'exécution des marchés (2026)
3. Mise en place des règles de bonnes pratiques (à partir de 2026)
4. Élaboration de la cartographie des achats et définition des axes stratégiques (à partir de 2026)
5. Formation des prescripteur·rices au calcul du coût complet de l'achat (d'ici 2030)

Axe 1	
Thème 3 – Mettre en place une politique de consommation responsable	
Action 3 – Simplifier les démarches de cession ou don de matériel	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser des filières externes de dons de matériels • Travailler sur la simplification de l'accès aux outils pour changer les pratiques • Faire connaître la ressourcerie de l'UCA aux personnels 	
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : CM Simplification et VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Services porteurs</u> : DAJI et DOSI • <u>Services associés</u> : DirCom, DRH et SIT 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action unique / ponctuelle</p> <p>Date de réalisation : A partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de procédures de cession ou de dons simplifiées • Nombre de partenariats externes • Nombre de transactions au sein de la ressourcerie en ligne 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 100% des procédures administratives de cessions ou dons revues en 2026 • Mise en place de la ressourcerie en ligne en 2025 • Augmentation progressive des transactions au sein de la ressourcerie
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de travail pour les directions respectives • Coût du local de la ressourcerie • Maintenance de l'application de ressourcerie 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • masse salariale • local de la ressourcerie

Description de l'action

Afin d'atteindre les objectifs définis par l'État dans le cadre de France Nation Verte pour des services publics écoresponsables, l'Université a mis en place des procédures administratives pour céder ou réaliser des dons des biens et matériels dont l'Université n'a plus l'utilité aux organismes publics et aux associations, fondations ou acteurs de l'ESS.

Un travail de simplification de ces démarches sera mis en place en concertation entre le/la Chargé.e de Mission Simplification et les directions porteuses des procédures. Un retour de services impliqués sur la facilité de réaliser ces démarches permettra d'identifier les points de blocage et de travailler sur la simplification de ces procédures. Les directions métiers porteuses des procédures feront également un travail de recensement des filières de dons externes mais également internes. Une fois, les procédures simplifiées, une communication auprès des personnels sera réalisée. L'objectif est de faciliter les dons vers les partenaires internes et externes identifiés par des procédures faciles et rapides à mettre en œuvre. Le travail sur l'achat de matériel issu du réemploi et du marché de l'occasion sera réalisé (cf fiche *Utiliser les achats responsables comme levier d'action*).

Afin de faciliter le non achat et le réemploi des différents matériels existants au sein de l'UCA, le projet de ressourcerie en ligne sera finalisé et une campagne de communication sera réalisée afin de permettre à un maximum de matériel de pouvoir être échangé et réutilisé par ce biais (cf fiche *Optimiser la gestion des déchets*).

Étapes du projet

1. Recensement des différentes procédures (2025)
2. Identification des voies de simplification dans l'accès aux outils UCA avec le/la chargé.e de mission Simplification (2025)
3. Sourcing de partenaires externes pour réaliser des dons des différents matériels (2025)
4. Finaliser la ressourcerie en ligne (2025)
5. Mise en place de réunions de travail afin de simplifier les procédures avec chaque direction métier concernée (2025)
6. Communication auprès des personnels sur la mise en place de la ressourcerie en ligne qui permettra un renforcement de son utilisation (2025)
7. Mise en place et communication auprès des personnels des nouvelles procédures administratives simplifiées de dons externes (2026)

AXE 2 : ENSEIGNEMENT & FORMATION

Axe 2	
Thème 1 – Amplifier l’enseignement de la TES dans la formation initiale	
Action 1 – Modification du socle commun de formation	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision du module Développement Durable existant • Mieux s’adapter aux attentes des étudiant·es concernant la thématique de la TES • Donner une vision globale des enjeux de la TES quel que soit sa filière 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l’EPE UCA</i></p> <p>Offre de formation</p> <p>Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) applicables au Module Développement Durable</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP chargée de la Formation et VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Services porteurs</u> : DF • <u>Services associés</u> : services de scolarité des composantes, enseignant·es en charge de la coordination du module 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action unique / ponctuelle</p> <p>Date de réalisation : Nouveau socle pour septembre 2027</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’étudiant·es ayant suivi le nouveau module • Note moyenne obtenue 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Refonte du module pour la rentrée universitaire 2027-2028 • 100% des étudiant·es de 2ème année de licence ayant passé le nouveau module
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <p>Le chiffrage ne pourra être connu que dans le cadre du chiffrage de la nouvelle offre de formation.</p>	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Uniquement

Description de l'action

L'UCA a déjà mis en place un module Développement Durable, d'une durée de 24h, pour tous ses étudiant·es en première année de cycle 1. L'Université souhaite aller plus loin afin de répondre aux attentes de la circulaire ministérielle de 2023 relative à la formation à la transition écologique pour un développement soutenable des étudiant·es de 1er cycle.

Pour cela, un nouveau module de formation transversal hybride sera mise en place, en partant des ressources existantes. Ce module améliorera l'ergonomie et l'attractivité pédagogique de la formation. Les thématiques abordées feront partie du champ de la transition écologique, mais seront élargies aux problématiques de responsabilité sociétale.

Ce module se composera sur une base d'au moins 30h de cours (hors travail personnel des étudiant·es), assorti d'au minimum 3 ECTS. Enfin, il sera complété par des actions pédagogiques (type fresque du climat, ateliers, projets...) en présentiel dont le volume sera défini selon les moyens que l'établissement pourra dégager.

Étapes du projet

1. Inscrire la démarche dans le cadrage de l'offre de formation, en vue d'un vote en CFVU (2025)
2. Création d'une équipe pédagogique volontaire en complément du comité de suivi existant (2025)
3. Estimation des ressources disponibles afin de calibrer le module (2026)
4. Création du module (2026 - 2027)
5. Maquettage dans l'offre des 1^{ères} années et vote des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC) (2027)
6. Mise en œuvre du module à la rentrée 2027

Axe 2	
Thème 1 – Amplifier l’enseignement de la TES dans la formation initiale	
Action 2 – Utiliser les UE libres comme levier	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le catalogue des UE libres sur la thématique de la transition écologique et sociétale • Permettre une implication des étudiant·es sur tous les enjeux de la TES 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l’EPE UCA</i></p> <p>Catalogue des UE libres</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP chargée de la Formation et VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Service porteur</u> : DF • <u>Services associés</u> : services de scolarité des composantes et DVURSE 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d’UE libres sur la thématique TES dans le catalogue de l’UCA • Nombre d’étudiant·es inscrit·es dans ces UE libres 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Doubler le nombre d’UE libres sur la thématique TES par rapport au catalogue 2021-2026
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <p>Le chiffrage ne pourra être connu que dans le cadre du chiffrage de la nouvelle offre de formation.</p>	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Majoritairement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CMA ORBIMOB • Tout autre projet financé ayant un impact sur la formation et la TES

Description de l'action

Les unités d'enseignement libres permettent de diversifier le parcours académique et d'initier une réflexion sur des thématiques transversales. Un des axes important développé aujourd'hui au sein de ces UE libres, est la thématique de la TES autour du projet global de l'établissement : « Concevoir des modèles de vie et de production durables ». D'autres thématiques de la responsabilité sociétale et environnementale sont abordées comme l'égalité femme-homme, sciences et société, ...

L'action consiste à renforcer ces thématiques TES au sein du catalogue d'UE libres, en nombre et en attractivité. L'établissement souhaite également travailler à inclure des pédagogies innovantes, en mettant l'étudiant·e au centre de son apprentissage. Ces réflexions se mèneront en lien entre les différentes composantes et les différents services pilotés par la DF.

Ce renforcement devra être mis en œuvre dès la rentrée universitaire 2025-2026.

Étapes du projet

1. Cartographie des UE libres existantes et validation de leur pertinence dans le cadre de la nouvelle offre de formation (2025)
2. Réflexion, en lien avec les composantes et services, pilotée par la DF sur le nouveau catalogue (2025)
3. Création d'un nouveau catalogue, intégrant davantage les thématiques de la transition écologique et sociétale (2025)
4. Vote du catalogue au CFVU (2026)
5. Mise en œuvre du nouveau catalogue (2026 - 2030)

Axe 2	
Thème 1 – Amplifier l’enseignement de la TES dans la formation initiale	
Action 3 – Améliorer les parcours du N2 au master et professionnaliser en lien avec la thématique TES	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscrire dans chaque parcours de formation au moins une UE spécifique prenant en compte la thématique de la TES en lien avec les spécificités du cursus • Travailler sur le lien entre la TES et l’insertion professionnelle des diplômés pour mieux les préparer • Colorer les stages du public étudiant UCA en lien avec la TES 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l’EPE UCA</i></p> <p>Catalogue des UE de chaque formation</p> <p>Trame des rapports de stage</p> <p>Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP chargée de la Formation et VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Service porteur</u> : DF • <u>Services associés</u> : Instituts, composantes et responsables de formations 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action unique / ponctuelle</p> <p>Date de réalisation : Avant septembre 2027</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations transformées • Nombre de stages réalisés en lien avec la thématique TES 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 100% des licences et des masters • 100% des BUT et des cursus santé • Modification de la trame des rapports de stage
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <p>Le chiffrage ne pourra être connu que dans le cadre du chiffrage de la nouvelle offre de formation.</p>	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Majoritairement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité dans le cadre d’AAP comme les AMI CMA

Description de l'action

La transition écologique et sociétale occupe une place grandissante dans le milieu professionnel. Il s'agit donc pour l'Université de mieux préparer les étudiant·es aux demandes auxquelles ils sont susceptibles de faire face au sein de leurs futures structures professionnelles.

A l'occasion de la réflexion sur les maquettes de formation dans le cadre du nouveau contrat, il s'agit de réfléchir à l'intégration des thématiques de la TES dans le cadre de l'approche programme de chaque diplôme. Le projet consiste à inscrire dans chaque formation des UE porteuses de ces thématiques, en articulation avec la discipline enseignée ; concrètement, une UE par an en N2 et N3, et une au moins en master.

Au-delà de ma formation en master, un module de formation sera ouvert pour tous les nouveaux doctorants et nouvelles doctorantes.

Parallèlement, l'établissement intégrera un item obligatoire dans le rapport de stage portant sur la réflexion de l'expérience de stage au regard du DD&RS. Les étudiant·es seront également encouragés à réaliser un stage directement en lien avec la TES au niveau master.

Étapes du projet

Nouvelle offre de formation

1. Inscription dans le cadrage de l'offre de formation (2025)
2. Remontée des propositions des différents diplômes par composante et arbitrage (2026)
3. Inscription dans chaque année de formation une UE porteuse de ces thématiques (articulation discipline et TES) : N2 et N3 et en Master (au moins dans l'une des années de master) (2027)
4. Formation pour les doctorant.es (2026)

Modification du rapport de stage

1. Mise en place d'un GT pour établir le cadrage du nouveau rapport de stage (2025)
2. Vote du cadrage en CFVU (2026)
3. Déploiement du nouveau rapport de stage dans l'établissement (2026)

Axe 2	
Thème 1 – Amplifier l’enseignement de la TES dans la formation initiale	
Action 4 – Activer le levier de l’engagement étudiant	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Inscrire dans la valorisation de l’engagement étudiant la promotion et le montage d’actions en lien avec la transition environnementale et avec la TES 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l’EPE UCA</i></p> <p>Procédure de valorisation de l’engagement étudiant</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Portage politique</u> : VP chargée de la Formation et VP Transition Écologique et Sociétale <u>Services porteurs</u> : DF et DVURSE <u>Services associés</u> : instituts et autres services participant à la restructuration des Open Badges 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2026</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d’étudiant·es ayant reçu un Open Badge Transition écologique et sociétale Nombre d’étudiant·es ayant reçu une valorisation autre que les Open Badges sur la thématique de la TES 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <p>Une restructuration des Open Badges est en cours, les objectifs seront définis une fois cette dernière terminée.</p>
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <p>Nombre d’heures d’accompagnement par des enseignant·es ou des personnels d’appui à l’obtention des Open Badges (chiffrage attendu en fonction des capacités de l’UCA à conduire le projet de l’engagement)</p>	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> uniquement

Description de l'action

Depuis 2023, l'Université a mis en place des Open Badges afin de permettre de rendre visibles des compétences développées par les étudiant·es lors d'expériences, de réalisations ou d'engagements, en parallèle de la formation universitaire. A ce jour, l'Université a développé 2 Open Badges en lien avec la thématique de la transition écologique et sociétale : l'Open Badge « Développement Durable » de niveau 1 lié à l'obtention du module Développement Durable et l'Open Badge « S'engager dans la vie associative ou citoyenne » en 5 niveaux.

Un travail de réflexion sera mis en place pour développer l'Open Badge « Développement Durable » en Open Badge « Transition écologique et sociétale » en 5 niveaux de compétences. Les définitions du périmètre d'actions et des niveaux de compétences se feront à travers un référentiel de compétences.

Concernant l'Open Badge « S'engager dans la vie associative ou citoyenne », une réflexion sera faite sur la mise en place d'un tronc commun de compétences transversales sur la thématique de l'engagement (niveau 1) et le développement de modules spécifiques à des thématiques comme l'engagement associatif étudiant, l'engagement dans l'accompagnement des étudiants en situation de handicap, l'engagement d'étudiant dans le sport ou la culture, etc.

Une valorisation de l'Open Badge « S'engager dans la vie associative ou citoyenne » dans les fiches missions des bénévoles des partenaires de l'Université (ex Esope 63, ADEPAPE...) pourra être mis en place.

Étapes du projet

1. Réunion de travail avec ensemble des acteurs et actrices de l'Open Badge « S'engager dans la vie associative ou citoyenne » pour définir le socle commun (niveau 1) et le processus de référentiel de compétences par niveau et par modules spécifiques (2025)
2. Mise en place d'un groupe de travail sur la transformation de l'Open Badge « Développement Durable » en Open Badge « Transition écologique et sociétale » (2025)
3. Réflexion sur le cadrage de l'offre de formation (2025)
4. Vote au CFVU (2026)
5. Réflexion sur l'insertion dans les maquettes de formation de premier cycle (à partir de 2026)

Axe 2	
Thème 2 – Renforcer l'offre TES dans la formation continue	
Action 1 – Créer une offre modulaire appuyée sur les diplômes nationaux en formation initiale	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de formation à destination des entreprises sur les thématiques de la TES • Renforcer l'offre de formation modulaire • Répondre à un besoin de formation 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Catalogue de formation</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP Chargée de la Formation et VP Innovation, Professionnalisation et Relation avec le monde socio-économique • <u>Service porteur</u> : DF • <u>Services associés</u> : instituts et Club des entreprises 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de septembre 2028</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de modules créés par institut • Nombre de participant·es aux formations 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 1 module de formation par institut
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <p>Autofinancement à calculer en fonction du projet, en s'appuyant sur les grilles de calcul de l'établissement</p>	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Uniquement

Description de l'action

Pour répondre aux besoins en formation des particuliers, l'UCA développe une offre de Formation Continue modulaire en s'appuyant sur les compétences affirmées des intervenants universitaires et professionnels.

L'établissement va renforcer cette offre en créant des modules de formation continue spécifiquement sur les thématiques TES, pouvant déboucher sur des micro certifications. Cela permet à l'Université de répondre aux besoins des partenaires du monde socio-économique, en s'appuyant sur les compétences présentes dans l'établissement.

Étapes du projet

1. Recenser l'offre de formation actuelle en lien avec la TES, et analyse de l'offre externe existante sur le territoire (2026)
2. Travailler sur les besoins de nos partenaires en s'appuyant sur le club d'entreprises (2026)
3. Identifier les compétences nécessaires à la création des formations (2026)
4. Étudier les possibilités de micro-certifications (2027)
5. Créer de l'offre modulaire en lien avec les instituts (2027)
6. Mettre en place d'un catalogue de vente de l'offre voté par le CFVU (2028)

Axe 2	
Thème 2 – Renforcer l'offre TES dans la formation continue	
Action 2 – Renforcer l'offre de DU en lien avec la TES	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer le catalogue de formation continue de l'UCA sur la thématique de la TES 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Catalogue de l'offre de formation continue</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP chargée de la Formation et VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Service porteur</u> : DF • <u>Services associés</u> : Instituts, DVURSE 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2027</p> <p>Action renouvelable / continue</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de DU créés 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 1 DU supplémentaire en lien avec la TES (2027)
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <p>Autofinancement à calculer en fonction du projet, en s'appuyant sur les grilles de calcul de l'établissement</p>	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • majoritairement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à étudier

Description de l'action

Parmi l'offre de DU déjà existante à l'Université, peu concernent les thématiques de la TES, a fortiori les thématiques environnementales. L'UCA souhaite renforcer son positionnement sur cet axe.

L'Université cherchera tout d'abord à échanger avec les différents acteurs du territoire, afin de faire émerger les besoins. Une fois ce travail réalisé, une réflexion sera menée afin de créer au moins un nouveau DU.

Étapes du projet

1. Faire un bilan du DU « Mobilité durable » en lien avec l'Académie des mobilités, et des autres DU existant en lien avec la TES (2025)
2. Analyser les besoins du territoire et identifier les formations existantes en lien avec les autres CMA (2026)
3. Identifier les compétences nécessaires à la création de DU (composantes porteuses, responsable du DU, équipe pédagogique, etc.) (2026-2027)
4. Créer au moins un nouveau DU fondé sur l'analyse précitée (2027)
5. Vote en CFVU de la/des nouvelles formations (2027 et au fil de l'eau)
6. Communication externe afin de promouvoir la/les nouvelles formations (2027 et au fil de l'eau)

Axe 2	
Thème 3 – Former les personnels à la TES	
Action 1 – Mettre en place un socle commun pour le personnel	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Former tous les personnels de l'Université aux enjeux écologiques et sociétaux • Construire la base d'un parcours de formation élargi 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Plan de formation</p> <p>Catalogue de formations</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Service porteur</u> : DRH • <u>Services associés</u> : DVURSE et DF 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'agent·es formé·es par an • Nombre de personnes en responsabilité formé·es 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 100% des directeur·rices formé·es à la TES d'ici à 2027 • 50% des E/EC d'ici 2030 • 80% des BIATSS d'ici 2030 • Mise en place d'une procédure de formation pour tous les nouveaux personnels de direction et personnes en responsabilité
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1/2 ETP dédié à l'identification et la mise en place des formations (<i>cf fiche piloter la stratégie TES</i>) • Valorisation du temps passé par les personnels en formation • Coût de la formation du/de la formateur·rice interne 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale • Coût de fonctionnement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • COMP si renouvellement • AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

De la même manière que l'Université forme l'ensemble des nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes, elle souhaite former largement son personnel sur les thématiques de la TES. Pour cela, un socle commun de compétences transverses à acquérir sera défini.

Une réflexion sera menée sur l'articulation entre une partie de la formation en présentiel et une autre en distanciel autonome.

Le déploiement de ce socle se déroulera de manière progressive. Au-delà des notions clés liées aux thématiques de la TES, un accent sera mis sur les politiques menées au sein de l'Université. Un module spécifique sera intégré pour les personnes en responsabilité, portant entre autres sur les enjeux de management.

Cette formation permettra à tous les personnels de mieux saisir les grands enjeux et les actions menées au sein de l'établissement. Une fois ce socle mis en place, une réflexion sera entamée sur les possibles approfondissements, en fonction du métier exercé.

Étapes du projet

1. Constitution d'un groupe de travail pour définir les objectifs de la formation (2025)
2. Répertoire des contenus en ligne existants (2025)
3. Mise en place du socle commun et ouverture des premières formations (2026)
4. Planification de la formation pour tous les nouveaux personnels (2026)

Axe 2	
Thème 3 – Former les personnels à la TES	
Action 2 – Mettre en place un parcours de formation individualisé associé à un portfolio de compétences	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des parcours de formation afin d’amener les personnels intéressés à obtenir des compétences par palier • Renforcer la formation des personnels sur les thématiques de la TES 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l’EPE UCA</i></p> <p>Plan de formation</p> <p>Catalogue de formation</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Service porteur</u> : DRH • <u>Services associés</u> : DVURSE, DF et DirCom 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2028</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnels s’étant engagé dans un parcours de formation 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <p>Les objectifs seront fixés une fois la réflexion sur le portfolio achevée.</p>
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1/2 ETP dédié à l’élaboration de ce portfolio et son suivi (<i>cf fiche piloter la stratégie TES</i>) • Cotisation éventuelle à un organisme externe 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale • Coût de fonctionnement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • COMP si renouvellement • AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

La première action consiste à déployer le socle commun auprès de l'ensemble de la communauté universitaire.

Une fois cette étape réalisée, l'établissement cherchera à mettre en place différents parcours de formation, afin que chaque membre du personnel puisse choisir les modules qui lui conviennent le plus. Ce parcours pourra être établi grâce à un test de positionnement (type *UVED* ou *Sulitest*) afin d'évaluer le niveau de la personne et de l'orienter vers une formation pertinente.

Cette formation modulaire sera adossée à un portfolio de compétences, que la personne enrichira au fil de sa carrière.

Étapes du projet

1. Création d'un groupe de travail transversal, qui visera à déterminer les objectifs de cette formation (2026)
2. Réflexion sur les différents parcours de formation et le portfolio de compétences (2026)
3. Analyse des différents d'évaluation existants (2026)
4. Création des différents parcours de formation (2027)
5. Ouverture des formations aux personnels (2028)
6. Communication auprès des personnels sur l'existence des formations (2028)

Axe 2	
Thème 3 – Former les personnels à la TES	
Action 3 – Mettre en place un parcours de formation pour les NEC et les E/EC	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place la formation des NEC et des E/EC afin de répondre à la circulaire ministérielle de 2024 • Identifier et mettre à des dispositions des E/EC des ressources pédagogiques 	
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP chargée de la Formation et VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Service porteur</u> : DRH • <u>Services associés</u> : DVURSE et DF 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombres de NEC formé·es • Nombre d'E/EC engagé·es de façon volontaire dans le parcours de formation 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 100% des NEC formé·es à partir de 2026 • Au moins 5% d'E/EC formé·es en 2027
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cotisation éventuelle à un organisme externe • Temps de formation dédié 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Majoritairement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • COMP • AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

Afin de former les étudiant·es à la TES, il est important que l'Université forme ses personnels d'enseignement et de recherche à la transition écologique pour un développement soutenable.

Pour cela, l'Université va intégrer dans les modules de formation proposés aux nouveaux EC et aux E/EC un ou plusieurs modules sur les thématiques de la TES afin de mettre en application la circulaire « Services publics écoresponsables » du 21 novembre 2023 et de suivre la note de préconisations du MESR de 2024 explicitant les formations TEDS pour les personnels enseignants.

Un socle de connaissances (niveau 1) pour acculturer et sensibiliser les E/EC aux enjeux de la TES sera mis en place et abordera les thématiques suivantes : changement climatique, biodiversité, ressources, transition juste/équité sociale.

Ce module de niveau 1 sera obligatoire pour les E et EC néo-entrants et sur la base du volontariat pour les autres E et EC. Un module de niveau 2 sera ensuite déployé pour un approfondissement des thématiques en lien avec la TES. Le but étant de pouvoir transmettre aux étudiant·es à la fois des connaissances solides et les compétences nécessaires à la TEDS en favorisant une approche interdisciplinaire et le mode projet par l'action, en lien avec le renforcement de la TES dans la nouvelle offre de formation.

Étapes du projet

1. Mise en place d'un groupe de travail afin de créer deux parcours de formation (2025) :
 - a. La formation obligatoire des NEC (10H environ), sur la base des formations déjà existantes pour le personnel et les étudiant·es
 - b. La formation sur la base du volontariat pour les E/EC
2. Définir les attendus de niveau 2 et mise en place de la formation (2025)
3. Déploiement de la formation pour les NEC (2026)
4. Inscrire les formations au catalogue de formation professionnelle après présentation au CP2E (2026)

AXE 3 : RECHERCHE & INNOVATION

Axe 3	
Thème 1 – Quantifier les impacts de la recherche	
Action 1 – Inciter à une transformation des pratiques au sein des laboratoires	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ol style="list-style-type: none"> Accompagner la réalisation d'un bilan carbone dans les laboratoires. Mettre en avant les initiatives dans le cadre de la TES en lien avec la recherche réalisée avec l'idée d'une progression dans le temps dans les pratiques. 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>BEGES UCA</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Portage politique</u> : VP chargée de la Recherche et VP Transition Écologique et Sociétale <u>Service(s) porteur(s)</u> : DVURSE et Référent·es DD <u>Service(s) associé(s)</u> : Laboratoires 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre :</p> <ol style="list-style-type: none"> A partir de 2025, proposer la possibilité de faire un BEGES sur au moins deux années 2026 : Présentation des outils de scénarisation aux laboratoires engagés dans la démarche A partir de 2026
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d'initiatives présentées par an et par Institut sur le temps du schéma Nombre de BEGES de laboratoires réalisés au cours du temps 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <p>100% des laboratoires ont réalisé au moins 1 BEGES de leur structure d'ici 2027</p>
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <p>Temps de personnel</p>	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Masse salariale <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p>

Description de l'action

L'UCA a réalisé un bilan de gaz à effets de serre (BEGES) sur l'ensemble de son périmètre incluant les 6 catégories d'émissions de GES en 2024. Les trois principaux postes d'émissions sont les déplacements (en particulier les déplacements domicile-travail), les achats de biens et de services et l'énergie.

L'outil GES 1point5 développé par Labo 1.5 permet de calculer le BEGES d'un laboratoire et ainsi lui permettre de prioriser les actions à mener pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre (via l'outil scenario 1.5). Un accompagnement en lien avec le réseau des référent.es développement durable et les services disposant des données sera proposé aux laboratoires afin qu'ils puissent réaliser rapidement leur bilan carbone sur au moins deux années consécutives. Cet accompagnement visera à impliquer l'ensemble des personnels de recherche. Chaque laboratoire pourra ainsi réfléchir à partir de son empreinte propre (dépendant à la fois de sa composition et de ses activités) à sa contribution à la décarbonation des activités de l'UCA en apportant des solutions qui conviennent à ses spécificités.

Une réflexion sera également menée conjointement avec le conseil de la recherche et le conseil des directeurs et directrices d'unité pour établir un ensemble de préconisations sur les modifications des pratiques de recherche (par exemple : préconisations sur les fréquences des réunions de recherche interéquipes en visio ou en présentiel).

Au-delà des initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, toute initiative visant à la réduction de l'empreinte environnementale de la recherche au sein des laboratoires pourra être partagée lors d'une mise en commun annuelle afin de nourrir les réflexions et d'inspirer de nouvelles initiatives (comme par exemple la réduction de l'utilisation de produits polluants, la réduction de la quantité d'eau consommée, le regroupement d'expérimentations, ou encore le projet Redplast développé au sein d'INRAe pour diminuer l'usage du plastique au sein des laboratoires).

Étapes du projet

1. Proposer les outils GES 1point.5 et Scenario 1.5 afin d'aider chaque laboratoire à prioriser ses actions (2025)
2. Impliquer les personnels technique, les EC et les C dans la réflexion sur les pratiques de recherche : renforcer la mutualisation des équipements, la rationalisation des expérimentations, des mobilités et des achats (à partir de 2026)
3. Mise en commun annuelle de bonnes pratiques de réduction de l'empreinte environnementale au sein de l'UCA avec la mise en avant d'une action phare par laboratoire (à partir de 2026)

Axe 3	
Thème 1 – Quantifier les impacts de la recherche	
Action 2 – Harmoniser les politiques en lien avec la TES des différents ONR	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Harmoniser sur le site clermontois les politiques des ONR en lien avec la TES dont les achats, les déplacements, et les stratégies de décarbonation 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Conventions de site</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Portage politique</u> : VP Chargée de la Recherche et VP Transition Écologique et Sociétale <u>Service(s) porteur(s)</u> : DRED <u>Service(s) associé(s)</u> : ONR 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de Charte(s) commune(s) 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une ou plusieurs charte(s) 100% des référent·es DD des ONR sensibilisé·es au contenu de la charte
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <p>Temps de personnel</p>	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Masse salariale <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p>

Description de l'action

Une analyse des conventions de sites permettra de réaliser un état des lieux des objectifs communs sur les politiques en lien avec la TES.

Des temps de rencontre seront ensuite organisés avec le/la référent·e DD de chaque ONR afin de partager les initiatives et les objectifs souhaités par chacun.e pour le site clermontois.

Un groupe de travail sera constitué au sein de la commission recherche et le conseil des directeurs et directrices d'unité de l'UCA pour travailler à l'harmonisation des préconisations entre l'UCA et les ONR (cf *fiche Inciter à une transformation des pratiques au sein des laboratoires*) et à la définition d'objectif communs compatibles avec les objectifs de l'UCA. Ce travail permettra l'écriture d'une ou plusieurs chartes communes avec les ONR qui seront portés à la connaissance des référent.es DD des ONR.

Le suivi des politiques TES des ONR sera source d'inspiration et de travail en commun avec l'UCA.

Étapes du projet

1. Réaliser un état des lieux et un suivi des politiques TES des ONR (à partir de 2025)
2. Organiser des temps de rencontre avec le/la référent·e DD de chaque ONR (2025-2026)
3. Constituer un groupe de travail au sein de la commission recherche pour travailler à l'harmonisation les préconisations, ce travail permettra l'écriture d'une ou plusieurs chartes communes avec les ONR (2026)
4. Définition d'objectifs communs avec les ONR (à partir de 2026)
5. Définition d'une ou plusieurs chartes communes (à partir 2027)

Axe 3	
Thème 2 – Favoriser la recherche sur la TES	
Action 1 – Renforcer l’interdisciplinarité	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser les temps d’échanges au sein des laboratoires et entre les laboratoires sur le champ de la TES 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l’EPE UCA</i></p> <p>Labellisation DD&RS</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Portage politique</u> : VP chargée de la Recherche et VP Transition Écologique et Sociétale <u>Service(s) porteur(s)</u> : instituts, Pôle des Sciences de la durabilité <u>Service(s) associé(s)</u> : laboratoires 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : A partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre d’espaces d’échanges mis en place Nombre de conférences organisées Nombre de publications en lien avec la thématique 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d’un séminaire en Sciences de la Durabilité Augmentation dans le temps du nombre de publications
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Temps de personnel Coût d’organisation du séminaire 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Masse salariale <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p>

Description de l'action

En 2024, l'Université a mis en place un Pôle des Sciences de la Durabilité afin de coordonner et d'animer une recherche interdisciplinaire et exploratoire sur les enjeux de durabilité. Les questions de durabilité nécessitent une approche globale et une collaboration étroite entre les sciences humaines, sociales, et les disciplines environnementales.

Dans le cadre du déploiement de l'Université d'Excellence I-SITE, 4 Centres Internationaux de Recherche ont été mis en place sur les thématiques suivantes : agroécosystèmes durables dans un contexte de changement global, systèmes et services innovants pour les transports et la production, la mobilité personnalisée comme facteur-clé de la santé, et Catastrophes naturelles et développement durable. Un pôle de recherche sur l'eau ayant pour vocation à structurer et amplifier l'ensemble des recherches menées sur la thématique de l'eau a également été mis en place.

Le but est de créer des espaces d'échanges et de rencontres entre les différents personnels de recherche en impliquant les CIR et pôles thématiques afin de favoriser la recherche interdisciplinaire sur les thématiques de la transition écologique et sociétale. Ses rencontres pourront prendre la forme de cycles de conférences ou de tables rondes par exemple.

L'évaluation par l'HCERES et la CTI courant 2025 sera une occasion de recenser les publications interdisciplinaires en lien avec les sciences de la durabilité et la TES. Un suivi de l'évolution du nombre de ces publications dans le temps sera un bon indicateur du renforcement de l'interdisciplinarité.

Étapes du projet

1. Impliquer les CIR et les pôles thématiques dans la création des espaces d'échanges (2025)
2. Présenter la démarche en commission recherche et conseil des directeurs et directrices d'unité (2025)
3. Mettre en place une expérimentation avec un cycle de conférences sur la recherche en sciences de la durabilité en lien avec le pôle des Sciences de la durabilité afin de favoriser l'expérimentation interdisciplinaire (2025)
4. Étudier la mise en place d'un séminaire sur la recherche interdisciplinaire (2025)
5. Recensement des publications interdisciplinaires sur la TES (2025)
6. Suivi de l'évolution du nombre de publications (2026-2030)

Axe 3	
Thème 2 – Favoriser la recherche sur la TES	
Action 2 – Renforcer les liens avec les acteurs locaux	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre le travail engagé avec les collectivités sur la place de l'Université dans la cité 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Labellisation DD&RS</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP Chargée de la Recherche, VP Rayonnement et Attractivité de l'université et VP Innovation, Professionnalisation et Relation avec le monde socio-économique • <u>Service(s) porteur(s)</u> : DRED et PPT • <u>Service(s) associé(s)</u> : club des entreprises, fondation UCA • <u>Partenaire(s) externe(s)</u> : Collectivités et Région 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : Diagnostic et cartographie à partir de 2025</p> <p>Renforcement des partenariats sur toute la durée du schéma directeur</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de contrats mis en place avec des acteurs du territoire pour des actions de recherche (par type de contrat) • Nombre de chaires dédiées à la TES 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Production de l'état des lieux (livrable de la labellisation DD&RS) • Production de la cartographie
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <p>Temps de personnel</p>	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p>

Description de l'action

La labellisation DDRS dans son axe recherche et innovation nécessite la réalisation d'un état des lieux sur l'intégration du DDRS dans la stratégie de l'établissement, l'évaluation HCERES et CTI de 2025 constitue une bonne opportunité pour réaliser cet état des lieux.

Celui-ci permettra de recenser également les interactions entre l'UCA et les acteurs territoriaux, entreprises ou collectivités territoriales afin d'avoir une cartographie fine des différents contrats, partenariat, projets en cours et à venir avec un focus spécifique sur celles liées à la TES.

L'objectif est d'amplifier ces relations partenariales pour continuer à développer des projets au plus proche des attentes et contribuer à l'évolution des politiques publiques vers plus de durabilité. Cet accompagnement au changement des entreprises et des acteurs territoriaux via la recherche sera également l'occasion d'un enrichissement réciproque, les acteurs locaux pouvant faire bénéficier l'UCA de leurs connaissances du « terrain ».

Étapes du projet

1. Établissement d'un diagnostic sur l'intégration du DD&RS dans la stratégie recherche et innovation de l'UCA (2025)
2. Cartographie et promotion des contrats, partenariats projets de recherches-actions territoriales pour recenser leur diversité et leur interdisciplinarité (2025)
3. Recensement les priorités des collectivités territoriales, acteurs territoriaux et des entreprises pour favoriser le développement de projets tutorés, de recherches-actions sur les territoires et de thèses en lien avec la TES (à partir de 2026 en continu)
4. Travail d'amélioration continue avec l'ensemble des partenaires par enrichissement mutuel (2026-2030)

Axe 3	
Thème 3 – Réaffirmer la place de l'Université dans la cité	
Action 1 – Valoriser le travail de diffusion de la culture scientifique	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser la diffusion de la culture scientifique pour le plus grand nombre en amplifiant la formation 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Puy de Sciences</p> <p>HRS4R</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Portage politique</u> : Gouvernance <u>Service(s) porteur(s)</u> : DRED (CESPAU) <u>Service(s) associé(s)</u> : DRH, maison pour la science en Auvergne 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations organisées Nombre de participant·es aux formations Nombre de participant·es à des actions de diffusion de la culture scientifique 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Au moins une formation à la vulgarisation scientifique organisée par année Production du calendrier et de la cartographie
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Temps de personnel Coût de prestations 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Masse salariale <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p>

Description de l'action

Le dialogue Sciences société est déjà très ancré à l'UCA, mais il pourrait être encore amplifié en analysant les freins à la participation de plus d'enseignant.es, d'enseignant.es -chercheur.euses et de chercheur.euses à la diffusion de la culture scientifique.

Les publics les plus jeunes sont friands de nouvelles formes d'atelier et de formats très courts de type vidéo qui ne correspondent pas au format traditionnel de diffusion de la culture scientifique via des conférences, des articles de vulgarisation, de l'accueil dans les laboratoires de recherche, Une formation des personnels volontaires sera mise en place afin de les accompagner à l'utilisation des réseaux sociaux pour favoriser cette diffusion en fonction des publics ciblés. Un partage d'expériences entre pairs pourra être réalisé sur les nouvelles formes d'ateliers comme les escape game pour permettre un large partage des nouvelles actions mises en place.

Afin de favoriser la diffusion de la culture scientifique, un calendrier des principales sollicitations sera mis en place afin de donner une visibilité annuelle aux collègues des actions sur lesquelles ils pourraient intervenir (comme pour les appels à projets recherche). Une cartographie des actions déjà mises en place permettra la mise en place d'un catalogue d'offres d'animations scientifique qui pourrait être publié une fois par an (comme celui réalisé par le CNRS), et permettrait aux acteurs impliqués de ne pas mettre leur animation en place pour qu'elle est lieu une seule fois

Enfin, la possibilité de valorisation de ces activités de diffusion de la culture scientifique sera étudiée via la mise en place d'un groupe de travail.

Étapes du projet

1. Identifier les freins et leviers à la diffusion de la culture scientifique (2025)
2. Recenser des besoins de formation des personnes souhaitant participer à la transmission des savoirs (2025)
3. Mettre en place d'une formation à la diffusion de la culture scientifique avec une attention particulière sur l'adaptation des supports à l'âge des publics visés et aux formats particuliers liés aux réseaux sociaux. (à partir de 2025)
4. Mettre en place d'un groupe de travail afin d'ouvrir la réflexion sur les formes de valorisation possibles de la diffusion de la culture scientifique (à partir de 2026)

AXE 4 : RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Axe 4	
Thème 1 – Décarboner les activités de l'Université	
Action 1 – Poursuivre la rénovation bâtementaire	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la stratégie immobilière à travers le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) existant et la mise en place du nouveau Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2025-2029 (SPSI) intégrant un volet environnement (après décision sur la dévolution) 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)</p> <p>Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : Gouvernance • <u>Service porteur</u> : DPIE • <u>Service associé</u> : DBF 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : selon calendrier du SPSI</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <p>Selon SPSI, décret tertiaire (obligations réglementaires) et PPI UCA associé sur 15 ans (jusqu'à 2035)</p>	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs du décret tertiaire : -40% de consommation d'énergie d'ici à 2030 • Les autres objectifs chiffrés seront connus une fois validation du Directoire avant transmission à la DIE et DGESIP (avant été 2025)
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • En fonction des opérations validées et des montages financiers actés • Temps de personnel 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 96 millions d'€ pour les scénarios 1 & 2 présentés au Directoire du 29/04/2024 <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CPER, AAP, FEDER

Description de l'action

A l'échelle de l'établissement, il s'agira de poursuivre les opérations immobilières de rénovation énergétique pour s'inscrire dans le respect du Décret Tertiaire mais également de poursuivre la réflexion de mutualisation de locaux.

Pour obtenir des résultats chiffrés des économies d'énergie, le montage de marchés type marchés globaux de performance pourra être utilisé. L'établissement se montrera pro-actif sur toutes les possibilités de financements (exemple : appels à projets).

Étapes du projet

1. Vote du SPSI (2025)
2. Mise en œuvre des actions en s'appuyant sur le PPI (2025 - 2030)
3. Articuler les SPSI des établissements composantes avec celui de l'UCA (à partir de 2025)

Axe 4	
Thème 1 – Décarboner les activités de l'Université	
Action 2 – Travailler à une mobilité plus durable	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les mobilités douces • Réduire l'impact environnemental et social des mobilités du personnel et des étudiant·es • Promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle • Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire sur la thématique de la mobilité durable 	<p><i>Articulation autour des ressources existantes</i></p> <p>Plan de Mobilité (PDM)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : CM Mobilités Durables et VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Service porteur</u> : DVURSE • <u>Services associés</u> : SIT, DPIE, DRIF, DAJI, DirCom, DRH et référent·es DD • <u>Partenaires externes</u> : AOM et Collectivités territoriales 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : entre 2025 et 2029</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <p>Voir jalons et indicateurs du PDM</p>	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Baisse de 15% à l'horizon 2028 du ratio des émissions de GES par étudiant·e sortant·e par rapport à 2023 • 300 places de vélos sécurisées • 22% de baisse des kilomètres réalisés en avion dans le cadre de déplacements professionnels en 2026 par rapport à 2019 • Réévaluation de la politique de voyage de l'EPE UCA
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : 1,5 ETP (~50k€) • Investissements : Entre 100.000€ et 200.000€ annuellement • Fonctionnement : entre 50.000€ et 100.000€ annuellement 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> : masse salariale, coûts de fonctionnement et d'investissement</p> <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : Alvéole plus, Objectif employeur pro vélo, ADEME, COMP si renouvellement, Région AURA, Mécénat</p>

Description de l'action

Le Plan de Mobilité employeur (PDM) a pour objectif d'optimiser les mobilités liées à l'activité de la structure, notamment pour en diminuer l'impact environnemental. Il vise à favoriser la mobilité douce.

L'Université Clermont Auvergne s'est saisie depuis longtemps des enjeux de mobilité. Précurseuse, elle s'est dotée d'un Plan de Mobilité depuis 2011. Cette nouvelle mouture est donc le quatrième PDM de l'établissement.

Ce nouveau PDM s'articulera autour de 6 axes :

- Accompagner les mobilités durables au quotidien
- Favoriser des déplacements professionnels durables
- Améliorer et aménager les infrastructures nécessaires à une mobilité durable et sécurisée
- Communiquer et sensibiliser autour des mobilités
- Piloter et coordonner le PDM
- Rendre financièrement accessibles les mobilités durables aux étudiants

Une attention sera portée à articuler le plan des mobilités de l'UCA avec celui de l'ENSACF, mais également avec ceux de l'Alliance territoriale (CROUS, CHU, etc.). Une réflexion sera menée pour étudier la possibilité de porter un futur PDM en commun.

Étapes du projet

1. Contractualisation avec le SMTC (2024)
2. Contractualisation avec les AOM des sites territoriaux (2025)
3. Création d'une équipe projet mobilités durables au sein du pôle TEDS, comprenant un ETP chargé de projet mobilités durables et la gestion du FMD par le/la gestionnaire de ce pôle (2025)
4. Mise en place et suivi des différentes fiches actions selon le calendrier établi (à partir de 2025)
5. Réalisation régulière de bilans pour suivre l'impact et la réalisation des actions (annuellement)

Axe 4	
Thème 1 – Décarboner les activités de l'Université	
Action 3 – Réaliser un nouveau bilan carbone de l'UCA et étudier les usages et la consommation d'eau	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre la courbe de décarbonation de l'UCA • Promouvoir la sobriété énergétique • Respecter le plan de décarbonation du MESR • Diminuer la consommation d'eau de l'UCA 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Services porteurs</u> : DVURSE et DPIE • <u>Services associés</u> : DA, DBF, DRIF, DRH, DPCG, DOSI, SIT et SPR 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p> <p>Action renouvelable / continue</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation du BEGES au plus tard fin 2027 avec taux d'incertitude < 10% • Mise en place d'objectifs de réduction de la consommation d'eau 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suppression des climatisations et des pompes à vide à eau perdue • Mise en place de mitigeurs • Récupération des eaux de pluie pour une utilisation sanitaire • Mise en place d'un nouvel outil de suivi des fluides • Consommation d'eau réduite de -15% en 2027 par rapport à 2022 • Objectif de diminution d'émission de GES de 3 à 5% par an

<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • En fonction du choix d’internalisation ou non de la mission (~ 40K€ si externalisé) • Pérennisation des compétences en matière de transition énergétique 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partiellement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • COMP, CEE, AAP nationaux, régionaux ou européens
<p><i>Description de l’action</i></p> <p>L’Université a réalisé un BEGES sur l’ensemble de son périmètre incluant les 6 catégories d’émissions de GES en 2024. Un volet du SD DD&RS vise à décarboner les activités de l’Université et ainsi répondre aux attentes du MESR sur la transition écologique. Afin de suivre cette décarbonation, un nouveau BEGES sera réalisé en 2027 avec les données de 2026. Ce bilan inclura l’ensemble des sites de l’Université mais également l’ensemble des établissements composantes. Une attention particulière sera portée sur le taux d’incertitude du prochain bilan carbone. Le but étant d’avoir des données réelles fiables et non plus pour certaines émissions des données estimées ou proratisées.</p> <p>Une réflexion sera menée pour réfléchir à l’externalisation de la réalisation du BEGES à un prestataire externe comme en 2024 ou à internalisation de cette fonction via le recrutement d’un·e chargé·e de projet bilan carbone. Les avantages de cette internalisation seraient de mieux maîtriser la méthode de calcul, de pouvoir réaliser un suivi plus régulier et donc d’affiner la courbe de décarbonation de l’Université. Cette mission pourrait dans le futur être mutualiser à l’échelle de l’Alliance UCA afin de disposer de données sur un périmètre plus important et de permettre l’harmonisation des stratégies de décarbonation des différents établissements et ONR (<i>cf fiche action Harmoniser les politiques des différents ONR</i>).</p> <p>Parallèlement au BEGES, un suivi de la consommation d’eau est réalisé par la DPIE. Un groupe de travail sera être mis en place incluant les parties prenantes internes de l’Université afin d’étudier les usages et permettre une baisse de la consommation d’eau. Ce GT pourra s’appuyer sur les propositions faites par l’État dans le cadre de « France Nation verte pour des services publics écoresponsables » dont l’étude de projets de récupération d’eau de pluie et de réutilisation des eaux usées dans le cadre de réhabilitation des bâtiments ou de construction neuve. Il étudiera également les actions suivantes : recenser les fuites et les équipements à eau perdue, mettre en œuvre d’une série d’actions visant à économiser l’eau et les énergies carbonées, acquérir un nouvel outil de suivi des fluides</p>	

Étapes du projet

1. Mise en place d'un groupe de travail sur les usages et la consommation d'eau (2025)
2. Réflexion sur l'internalisation du prochain BEGES (2025)
3. Recherche de financement externes pour réaliser le prochain BEGES (2025)
4. Recrutement du ou de la chargé-e de projet bilan carbone si internalisation (2026)
5. Mise en place d'actions prise par le GT « usage et consommation d'eau » pour diminuer la consommation d'eau (2026)
6. Choix du mode de calcul du prochain BEGES (2026)
7. Réalisation d'un appel d'offre si externalisation (2026)
8. Mise en place d'un COPIL BEGES incluant les établissements composantes et les services concernées par la remontée de données (2026)
9. Récolte et fiabilisation des données (2027)
10. Édition du nouveau BEGES (2027)

Axe 4 Thème 2 – Renforcer la sobriété	
Action 1 – Augmenter la sobriété énergétique des bâtiments et favoriser l’autoconsommation	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la consommation de fluides • Gérer la production d’énergies renouvelables (Panneaux photovoltaïques, RCU, biomasse,) 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l’EPE UCA</i></p> <p>Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)</p> <p>Plan de Sobriété Énergétique</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : Gouvernance • <u>Services porteurs</u> : DPIE • <u>Services associés</u> : l’ensemble des entités universitaires 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Quantité d’énergie consommée dans les bâtiments d’Aurillac et de Besse par rapport à la consommation 2024 • Atteinte du niveau B en lien avec le décret BACS pour les bâtiments concernés • Nombre d’ombrières installées • Étude de finalisation de raccordement du campus de Montluçon au RCU 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteinte des -50% en énergie à périmètre bâtementaire constant • Respect du décret BACS au 1^{er} janvier 2027 • Respect de la réglementation pour la mise en œuvre d’ombrières photovoltaïques sur les aires de stationnement : 75% des parkings de plus de 1500m² disposent d’ombrières (matérielles ou végétalisées) d’ici à 2028
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de personnel • Coûts des actions : l’estimation de la première tranche d’installation d’ombrières photovoltaïques est de 1.5 millions d’euros 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1,5 millions € <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

Suite à son plan de sobriété, l'UCA poursuivra ses actions afin de diminuer les consommations de fluides en réalisant le raccordement au RCU pour les sites d'Aurillac et de Besse sur l'année 2025, en réalisant un état des lieux à partir de 2025 et une mise à niveau de la Gestion Technique Centralisée des bâtiments. Une Étude de finalisation de raccordement au RCU de la ville pour le campus de Montluçon sera également réalisée.

L'UCA mènera également des actions afin de favoriser l'autoconsommation des bâtiments et ainsi réaliser des économies sur les fluides via l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings à partir de 2027.

Étapes du projet

1. Réalisation d'une étude de faisabilité d'installation d'ombrières photovoltaïques en cours par la DPIE (fin 2024)
2. Livraison de l'étude sur la faisabilité d'installation d'ombrières photovoltaïques (2025)
3. Réalisation d'un état des lieux des bâtiments nécessitant une mise à niveau de GTC, chiffrage des coûts puis mise à niveau progressive (2025)
4. Raccordement des sous stations d'Aurillac et de Besse au RCU (2025)
5. Rapprochement de l'Université auprès de la ville de Montluçon pour étudier la finalisation au raccordement RCU (2026)
6. Installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings (2027)

Axe 4 Thème 2 – Renforcer la sobriété	
Action 2 – Rationaliser les espaces	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Optimiser les locaux pour répondre aux usages 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)</p> <p>Schéma Directeur Énergie, Environnement et Patrimoine (SDEEP)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Portage politique</u> : CM Stratégie Immobilière, VP Transition Écologique et Sociétale et VP Vie Universitaire et Conditions de Travail <u>Service porteur</u> : DPIE <u>Services associés</u> : DOSI, Instituts 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de m²/personnel Nombre de m²/étudiant Rationalisation des horaires d'ouverture et de l'usage des bâtiments Réalisation d'un nouveau Schéma Directeur Énergie, Environnement et Patrimoine 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Vente ou valorisation (location) de certains biens Respect de la circulaire surfaces Réalisation du SDEEP avant le prochain CPER
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Temps de personnel A estimer au fur et à mesure en fonction des opérations immobilières fléchées 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Majoritairement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> CPER AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

L'UCA porte une attention particulière au questionnement des usages des locaux dans ses opérations de rénovation immobilières. Il s'agira d'effectuer un diagnostic des ratios d'occupation des différents bâtiments ainsi que de leurs usages afin d'apporter des solutions d'optimisation d'occupation des locaux en fonction des usages.

Une étude sur la désynchronisation des emplois du temps sera également réalisée.

Étapes du projet

1. Réalisation d'un diagnostic des ratios d'occupation et des usages des bâtiments (2025 voir SPSI)
2. Mise en place d'un plan d'action pour la mutualisation (espaces de cours, espaces de bureaux partagés...) et la rationalisation des surfaces occupées en fonction des activités de l'établissement (à partir de 2025 et pendant la durée du Schéma Directeur DD&RS)
3. Adaptation des horaires d'ouverture des bâtiments et amélioration de l'emploi des locaux pour les cours sur l'ensemble des plages d'ouvertures (en fonction des opérations immobilières)
4. Réflexion intégrée à l'ensemble des opérations immobilières (pendant la durée du Schéma Directeur DD&RS)

Axe 4	
Thème 2 – Renforcer la sobriété	
Action 3 – Intensifier la sobriété numérique	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la partie « numérique responsable » du futur Schéma Directeur du Numérique • Diminuer l'impact environnemental du numérique • Concevoir un numérique accessible 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Schéma Directeur du Numérique (SDN)</p> <p>Schéma Directeur du Handicap (SDH)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP Transition Écologique et Sociétale, CM Coordination des Systèmes d'Information et Numérique • <u>Services porteurs</u> : DOSI, DG • <u>Services associés</u> : DVURSE, SIT, DA 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'appareils informatiques par typologie et par personne • Pourcentage de matériel issu du réemploi 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une partie numérique responsable au sein du SDN • 10% du matériel issu du réemploi • 20% de critères environnementaux et/ou sociaux dans tous les marchés numériques en 2026
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de personnel • Coût de la mise en œuvre de la partie numérique responsable 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autofinancement par la réduction des dépenses liées au suréquipement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'innovation numérique responsable • AAP de la Direction interministérielle du Numérique

Description de l'action

Le numérique est devenu omniprésent au sein de la société, et l'Université ne fait pas exception. Il est devenu indispensable au bon fonctionnement de l'établissement, dans tous ses domaines d'activité. Le numérique a cependant de nombreux impacts environnementaux mais aussi sociaux, sur l'accessibilité, la déconnexion, etc.

L'Université Clermont Auvergne souhaite être proactive sur cette thématique et va donc se doter d'un Schéma Directeur du Numérique, afin de formaliser la vision du numérique en lien avec le projet d'établissement.

Ce document comportera un volet portant sur le numérique responsable. Un certain nombre de thématiques pourront y être abordées dont :

La réduction de l'empreinte écologique du numérique

- Choisir des appareils avec une meilleure efficacité énergétique
- Prolonger au maximum la durée de vie des équipements. Plusieurs dispositifs pourront être étudiés : réparation des appareils, extension de la garantie à 7 ans, etc
- Inclure des clauses environnementales et sociales dans 20% des marchés numériques
- Mesurer l'impact environnemental du parc numérique de façon régulière
- Développer des marchés de matériel reconditionné
- Optimiser les serveurs
- Tendre à un ratio d'un équipement par personne
- Prendre en compte la réparabilité du matériel

L'accessibilité numérique à tous et toutes

- Concevoir des applications accessibles à tous et toutes (personnes en situation de handicap, faible débit internet, etc.)
- Simplifier l'utilisation des outils numériques
- Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaires aux bonnes pratiques
- Simplifier les démarches administratives de dons (*cf fiche action Simplifier les démarches de cession*)

Étapes du projet

1. Création d'un groupe de travail avec toutes les parties concernées sur la partie numérique responsable (2025)
2. Production de la partie *Numérique Responsable* du Schéma Directeur du Numérique (SDN), fixant un calendrier de réalisation (2025)
3. Vote du SDN en CA (2025)
4. Mise en place des actions (à partir de 2026)

Axe 4 Thème 2 – Renforcer la sobriété	
Action 4 – Optimiser la gestion des déchets	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire la quantité de déchets produite • Augmenter la part du tri dans les déchets ménagers usuels • Faciliter le réemploi ou le don de matériel encore utilisable • Sensibiliser et former les personnels à la gestion des déchets 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Feuille de route de gestion des déchets</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : 1^{ère} Vice-Présidente et VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Service porteur</u> : SPR • <u>Services associés</u> : DVURSE, DPIE et PSHE • <u>Partenaires externes</u> : Clermont Auvergne Métropole, associations étudiantes et prestataires de valorisation des déchets 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Quantité de déchets produite par typologie de déchets • Part des déchets faisant l'objet d'une valorisation (réemploi, tri, etc.) 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Production d'une feuille de route sur la gestion des déchets • 100% des sites équipés en poubelles de tri d'ici à 2027 • Mise en place d'une filière bois et carton sur les campus clermontois (2025) • 10% de baisse du tonnage de déchets produits, 2 ans après un état des lieux fiable • Mise en place de la ressourcerie en ligne
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps de personnel • Investissement nécessaire de matériel (poubelles de tri...) • Budget à définir une fois les actions fléchées 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale, coût de fonctionnement et d'investissement une fois défini <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ADEME, Clermont Auvergne Métropole, AAP régionaux, nationaux ou européens

Description de l'action

Les activités de l'Université génèrent différents impacts environnementaux, dont la production de déchets. L'établissement est déjà engagé dans la gestion de ses déchets, et souhaite aller plus loin en construisant une feuille de route afin de l'améliorer. Cette feuille de route établira les mesures à mettre en place afin de réduire les déchets, optimiser leur gestion et maximiser le réemploi.

Elle pourra contenir entre autres :

- L'équipement de tous les sites universitaires de points de collecte composés d'une poubelle destinée aux ordures ménagères et d'une autre dédiée aux déchets recyclables
- Une réflexion autour de la pertinence d'installation d'autres dispositifs sur l'ensemble des sites universitaires (collecte de mégots, de piles, composteurs, etc.)
- Une réflexion autour de la mise en place de campus sans tabac sur la métropole clermontoise avec le PSHE mais aussi avec Clermont Auvergne Métropole
- Un travail avec Clermont Auvergne Métropole sur l'amélioration du tri des poubelles de bureaux.
- La réalisation d'un état des lieux de la production de déchets de l'Université
- Le développement d'un volet sensibilisation et information, comprenant un renforcement de la communication sur les déchets dangereux
- L'optimisation de la quantité de déchets dangereux produits, par le redimensionnement des contenants plastiques de déchets dangereux afin de diminuer la quantité de plastique incinérée.
- La mise en place de collecte de déchets avec des prestataires de revalorisation
- La mise en place de filières de recyclage bois et papier-carton sur les campus clermontois
- Une réflexion en lien avec la DPIE sur la gestion des déchets du bâtiment. Inclus dans les opérations de travaux (sur gros chantiers)

Étapes du projet

1. Création d'un groupe de travail avec toutes les parties concernées (2025)
2. Production de la feuille de route, fixant un calendrier de réalisation (2025)
3. Vote de la feuille de route en CA (2025)
4. Début de mise en place des actions (2026)

Axe 4	
Thème 3 – Favoriser la biodiversité	
Action 1 – Repenser la gestion des espaces verts et leurs utilisations	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir une meilleure connaissance de la biodiversité sur les campus • Permettre une plus grande biodiversité sur les campus • Favoriser une biodiversité comestible 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Plan de gestion des espaces verts</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP Transition Écologique et Sociétale et CM Stratégie Immobilière • <u>Services porteurs</u> : DPIE et DVURSE • <u>Services associés</u> : Instituts, UFR Biologie et référent·es DD • <u>Partenaires externes</u> : associations étudiantes et CFPPA de Marmilhat 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : S2 2026</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'espèces faune / flore sur les campus • Diversité d'espèces faune / flore sur les campus • Surface d'espace vert à faible intervention 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 5% d'augmentation de la diversité et du nombre d'espèce faune / flore lors de chaque recensement • Production d'un plan de gestion différencié des espaces verts • 50% des surfaces d'espaces vert avec une intervention annuelle maximum • 1 formation bisannuelle à la gestion des espaces verts
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 ETP chargé·e du suivi biodiversité (cf fiche <i>Piloter la stratégie TES de l'UCA</i>) • 1 stagiaire / an pour compléter les inventaires • Formations • Coût des nouvelles plantations 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Office Français de la Biodiversité, Agence de l'eau, ADEME, Région AURA, Fond vert

Description de l'action

L'Université Clermont Auvergne veut faire de la biodiversité un axe structurant de sa politique environnementale et se dotera d'un plan de gestion de ses espaces verts.

Ce plan visera à formaliser certaines pratiques déjà existantes et à les systématiser, mais aussi à mettre en place de nouvelles actions.

Plusieurs axes sont déjà préétablis :

- La réalisation de manière régulière d'un inventaire de la biodiversité faune/flore. Cet inventaire pourra être réalisé avec l'aide des étudiant-es dans le cadre d'un partenariat avec l'UFR de Biologie, ou bien dans le cadre d'un projet participatif mêlant étudiant-es, personnel et grand public.
- La définition d'un processus dans le cadre de travaux bâtimentaires pour diminuer l'impact sur la biodiversité, notamment lié au tassement du sol.
- La définition de zones de gestion différenciées des espaces verts, portant sur l'ensemble des campus de l'Université, avec au minimum 50% des espaces en friche ou faisant l'objet de fauche tardive. Ces espaces devront faire l'objet d'une communication spécifique explicitant la démarche (*cf sensibiliser sur les enjeux de biodiversité*).
- La formation à la taille douce des agent-es de l'Université, et la demande d'un changement de pratiques lorsque ce travail est réalisé par un prestataire externe.
- La définition de zones disponibles pour la création de jardins partagés (sur demande des étudiant-es ou du personnel).
- Le choix d'essences fruitières dans le cadre de nouvelles plantations d'arbres.
- La réflexion autour d'une limitation de la pollution lumineuse.

Étapes du projet

1. Mise en place d'un groupe de travail sur la Biodiversité (2025)
2. Création d'un plan de gestion des espaces verts (2025)
3. Mise en place de zones de gestion différenciées des espaces verts (2026)
4. Sensibiliser les usager-es via des panneaux pédagogiques (*cf fiche action sensibiliser sur les enjeux de la biodiversité*) (2026)

Axe 4	
Thème 3 – Favoriser la biodiversité	
Action 2 – Diversifier la faune	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Engager une réflexion autour de la présence d'animaux sur les campus Favoriser la diversité animale 	
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Portage politique</u> : VP Transition Écologique et Sociétale <u>Services porteurs</u> : DPIE et DVURSE <u>Services associés</u> : SPR et référent-es DD <u>Partenaires externes</u> : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et Unis-Cité 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2026</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de nichoirs par typologie Nombre de sites sous refuge LPO 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Création d'au moins 2 refuges LPO sur les campus de l'UCA 100% d'aménagements adaptés à la faune lors des rénovations à partir de 2027 70 nichoirs prévus pour une diversité d'espèces (chauves-souris, oiseaux cavernicoles, rapaces, etc.)
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Nichoirs : entre 100€ et 400€ HT pour les nichoirs spécifiques, entre 20€ et 100€ pour les nichoirs classiques Eco-pâturage par un prestataire externe : à étudier Temps RH d'installation et de suivi 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Masse salariale Coûts d'investissement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Clermont Auvergne Métropole Fond vert Service civique

Description de l'action

L'action consiste à augmenter la biodiversité animale sur les campus de l'Université. Cela passera par des mesures en faveur de la réduction de certaines espèces (comme les lapins sur le campus des Cézeaux par exemple), d'autre visant à favoriser la présence d'espèces sauvages, ou encore la présence d'animaux domestiques.

Un travail sera réalisé en partenariat avec la LPO afin de devenir « Refuge LPO ». Concrètement, l'Université s'engagera à respecter les 15 gestes « Refuges pour protéger la biodiversité ». Un programme de création d'habitats pour la faune sauvage, notamment à travers l'installation de nichoirs pour divers types d'oiseaux sera mis en place. D'autres démarches en faveur de la faune pourront être étudiées, comme la création et l'entretien de zones humides, ou bien la restauration d'habitats dégradés.

Une réflexion sera menée avec la DPIE sur la possibilité de prendre en compte dès la construction ou la rénovation bâtementaire, la création d'habitats naturels pour la faune.

Une étude sera menée sur les possibilités de limitation de certaines faunes envahissantes, comme les lapins sur le campus des Cézeaux par exemple. L'Université cherchera à privilégier les solutions fondées sur la nature.

Une réflexion sera engagée pour étudier les possibilités d'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts des campus. C'est en effet une alternative qui s'intègre pleinement dans l'objectif de la transition environnementale, puisqu'elle privilégie un moyen naturel de tonte, sans externalité négative. Ce projet pourra être couplé à des moments de sensibilisation autour de la biodiversité (*cf sensibiliser sur les enjeux de la biodiversité*).

Étapes du projet

1. Mise en place d'un groupe de travail sur la Biodiversité (*cf fiche action Repenser la gestion des espaces verts et leurs utilisations*) (2026)
2. Rencontre et échanges avec la LPO afin de définir les possibilités que les campus de l'Université deviennent des Refuges LPO (2026)
3. Signature de la convention Refuges LPO (2026)
4. Mise en place de nichoirs (2026)
5. Mise en place de panneaux pédagogiques (*cf fiche action Sensibiliser sur les enjeux de la biodiversité*) (2026)
6. Réflexion sur la mise en place de mare et de zone d'éco-pâturage (2027)

Axe 4	
Thème 3 – Favoriser la biodiversité	
Action 3 – Végétaliser les bâtiments et désimperméabiliser les sols	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le confort thermique des bâtiments hivernal et estival • Agir pour la désimperméabilisation des sols 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP Transition Écologique et Sociétale et CM Stratégie Immobilière • <u>Services porteurs</u> : DPIE • <u>Services associés</u> : DVURSE et Instituts 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : A partir de 2025 et pendant la durée du SD DD&RS</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Surface de sols désimperméabilisés • Surfaces végétalisées créées 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des protections solaires passives • Mise en place de solutions techniques (modules adiabatiques sur centrales de traitement d'air, brasseurs d'air ou de destratificateurs) • Création d'îlots de fraîcheur
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets tutorés d'étudiant-es pour préconisation sur végétalisation • Temps de personnels dédiés à la gestion des espaces verts • Coût des équipements 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale • Coût des équipements <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CVEC • AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

Il s'agit d'apporter du confort à la fois hivernal et estival dans les bâtiments. Le confort estival peut être mis en œuvre avec des protections solaires passives, ou la végétalisation des façades et/ou des toitures. Le confort hivernal s'articule avec la perspective de rénovations énergétiques.

Les futures opérations immobilières de l'établissement prendront en compte les besoins en confort, tant sur la période estivale qu'hivernale.

Une réflexion sera également menée autour d'une politique de zéro artificialisation nette, et plus largement d'une politique de désimperméabilisation des sols.

Des études seront menées sur les différents bâtiments universitaires pour examiner la possibilité de végétalisation des façades, et la création d'îlots de fraîcheur de manière plus générale, au sein des patios des différents bâtiments ou encore des grandes étendues de prairies présentes sur les campus.

Étapes du projet

1. Faire un audit des améliorations à réaliser pour les bâtiments existants (2025)
2. Étude sur les possibilités de végétalisation des façades (2026)
3. Étude sur la création d'îlots de fraîcheur (2026)
4. Étude des zones imperméabilisées non indispensables (2027)
5. Systématisation pour toutes les opérations (2026-2030)

Axe 4	
Thème 3 – Favoriser la biodiversité	
Action 4 - Sensibiliser sur les enjeux de la biodiversité	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire aux enjeux de la biodiversité • Faire évoluer les pratiques et les représentations des personnes fréquentant les campus de l'Université • Donner une image positive aux réalisations concrètes • Rendre les usager·es acteur·rices de la biodiversité 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Plan de gestion des espaces verts</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP Transition Écologique et Sociétale • <u>Service porteur</u> : DVURSE • <u>Services associés</u> : DirCom, DPIE et Référent·es DD 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2026 et pendant la durée du plan de gestion</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'évènements • Nombre de participant·es à la fresque de la biodiversité • Nombre de panneaux pédagogiques mis en place 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 15 évènements • 50 personnes participant·es à la fresque de la biodiversité par an • 2 panneaux pédagogiques par an
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <p>Panneaux pédagogiques : entre 350€ et 1.500€ (hors conception)</p> <p>Formation animation « Fresque de la biodiversité » : ~1.500€</p> <p>Coût formation interne : à étudier</p> <p>Évènement : entre 100€ et 1.000€</p>	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale, 8.000€ annuels en coûts de fonctionnement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Office français de la Biodiversité, ADEME, Agences de l'Eau, AAP régionaux, nationaux ou européens

Description de l'action

Dans le cadre d'une approche globale pour favoriser la biodiversité sur ses campus, il est indispensable de mettre en place des actions de sensibilisation et de formation. Agir pour la biodiversité participe également à la reconnexion des usager-es des campus au vivant.

La communauté universitaire doit donc être informée de l'importance de la biodiversité, des impacts au niveau local et des actions à mettre en œuvre pour la protéger. L'objectif est également de mieux faire connaître les actions menées par l'Université, notamment de certaines mesures qui peuvent apparaître à première vue comme une négligence (fauche tardive).

Plusieurs mesures sont envisagées :

- La mise en place d'un cycle d'évènements tout au long de l'année et sur tous les campus (ateliers, fresques, conférences, etc.). Ces évènements pourront s'inscrire au sein d'évènements plus larges liés à la transition écologique et sociétale.
- L'animation d'outils de sensibilisation comme la fresque de la biodiversité par exemple. Ces animations devront pouvoir être réalisées par les référent-es DD.
- La réalisation de panneaux pédagogiques permettant aux usager-es de découvrir et d'apprécier la biodiversité sur les campus, mais aussi explicitant les mesures prises par l'Université (plan de gestion différencié des espaces verts, zones humides, fauches tardives, nichoirs, etc.) et leurs intérêts écologiques.

Étapes du projet

1. Recenser les référent-es DD souhaitant devenir formateur-rices à la Fresque de la Biodiversité (2025)
2. Former des formateur-rices à la fresque de la biodiversité en interne (2025)
3. Réfléchir à la programmation d'un cycle d'évènements (2025)
4. Mettre en place un cycle d'évènements (à partir de 2026)
5. Animer des formations auprès de la communauté universitaire (à partir de 2026)
6. Réaliser des panneaux pédagogiques suite à la mise en place des mesures prises par l'Université (*cf fiches Repenser la gestion des espaces verts et leurs utilisations et Diversifier la biodiversité animale*) (2026)

AXE 5 : POLITIQUE SOCIALE

Axe 5	
Thème 1 – Rendre l'Université plus Inclusive	
Action 1 – Aller vers une meilleure inclusivité des personnes en situation de handicap	
<p>Objectifs généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir la labellisation <i>Atypie-Friendly</i> pour l'UCA • Permettre aux personnes en situation de handicap de travailler ou d'étudier dans de bonnes conditions à l'Université • Mettre en place des actions inclusives ou adaptées pour les étudiant·es à profil spécifique • Mobiliser la communauté universitaire pour déployer le SDH 	<p>Articulation autour des ressources existantes</p> <p>Schéma Directeur du Handicap (SDH)</p> <p>Label <i>Atypie-Friendly</i></p> <p>Guide du recrutement non biaisé</p>
<p>Pilotage</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP Vie Universitaire et Conditions de travail et CM Handicap et Inclusion • <u>Services porteurs</u> : DVURSE et DG • <u>Services associés</u> : DRH, PSHE, SST et l'ensemble des services (centraux et des composantes) 	<p>Horizon temporel</p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : 2024 - 2028</p>
<p>Indicateurs de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de réussite des étudiant·es accompagné·es par le SUH • Nombre de personnels formé·es aux enjeux du handicap • Nombre d'étudiant·es en situation de handicap accompagné·es par le SUH • Nombre de managers formés à l'accueil du handicap dans leurs équipes 	<p>Objectifs chiffrés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtention de la labellisation <i>Atypie-Friendly</i> en 2026 • 100% des personnels et des étudiant·es se voient proposer au moins une sensibilisation par an aux handicaps • Un comité de pilotage dédié au suivi du SDH est mis en place en lien avec la comitologie intégrée de suivi du SD DD&RS
<p>Estimation budgétaire des acteurs déjà impliqués</p> <p>1,5 ETP à la DVURSE 7 ETP au SUH 0,5 ETP mutualisé au sein des services centraux Coût des formations Évènements de sensibilisation</p>	<p>Financements mobilisés</p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale + 85.000€ <p><u>Financement obtenu</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • COMP + FIPHFP (2024-2026) : 270.000€ <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p>

- ANR *Atypie-Friendly*, AAP

Description de l'action

La thématique du handicap, et plus largement de l'inclusivité est une préoccupation majeure pour l'Université. Cette thématique est portée au plus haut niveau par la gouvernance, au travers du VP Vie Universitaire et Conditions de Travail et de la CM Handicap et inclusion. Plusieurs dispositifs et actions sont en cours de réalisation.

Mission autisme et TND (troubles du neuro-développement), label *Atypie-Friendly*

L'action consiste à faire travailler ensemble les différents acteurs intervenant dans le domaine du trouble du spectre de l'autisme et des TND et ainsi de favoriser l'inclusion de tous et toutes. L'objectif est d'obtenir la labellisation *Atypie-Friendly*.

Schéma directeur du handicap

L'action vise à mettre en œuvre et suivre ce nouveau Schéma Directeur du Handicap (2024 – 2028). Il s'articule autour de 6 axes, couvrant un large spectre allant des personnels aux étudiant·es, en passant par les achats inclusifs ou encore la sensibilisation. De nombreux services travaillent sur la thématique du handicap et de l'inclusion, confirmant la place centrale de l'inclusion à l'UCA.

Recrutement et intégration des personnels en situation de handicap

Une attention sera portée à l'accompagnement des services lors de l'accueil d'un personnel en situation de handicap (du recrutement à la prise de poste). Cela passera notamment par la mobilisation du correspondant handicap de l'UCA lors des différentes phases du processus : jury de recrutement, accompagnement à la prise de poste de l'agent·e, formation possible de l'ensemble des futur·es collègues de l'agent·e.

Étapes du projet

Labellisation

1. Créer les groupes de travail en vue de la labellisation *Atypie-Friendly* (2025)
2. Former les participant·es aux groupes projet aux enjeux des TND (2025)
3. Identifier les actions en lien avec le label et documenter le dossier (2025)
4. Valider le dossier d'appel à projet, puis audition en vue de l'obtention du label (2026)

Déploiement du SDH :

1. Identification du pilote de chaque action (politique et administratif) (2025)
2. Mise en place d'une méthodologie de déploiement et de suivi (cf *fiche piloter la stratégie TES de l'UCA*) (2025)
3. Rencontre des acteurs du déploiement pour leur présenter la méthode et le calendrier de travail (2025)

Recrutement et intégration des personnels en situation de handicap :

Les étapes de cette action seront conduites en lien avec les attentes spécifiques de la labellisation *Atypie-Friendly* dans ce domaine et avec les actions et calendrier identifiés dans le cadre du SDH.

Axe 5	
Thème 1 – Rendre l'Université plus Inclusive	
Action 2 – Agir en faveur de l'égalité femme-homme	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre les discriminations Femme / Homme • Diminuer les VSSD au sein de l'Université • Continuer la formation de la communauté universitaire aux VSSD • Améliorer les procédures liées au traitement des VSSD • Mieux communiquer sur les dispositifs d'écoutes, d'accompagnement et de signalements 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Plan Égalité Professionnelle (PEP)</p> <p>Label <i>Human Resources Strategy for Researchers</i> (HRS4R)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : CM Égalité et Lutte contre les Discriminations • <u>Service porteur</u> : DVURSE • <u>Services associés</u> : DRH, Référent·es Égalité • <u>Partenaires externes</u> : 25-Gisèle Halimi, Tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand, CDIFF, AVEC 63 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnels et d'étudiant·es participant aux formations de sensibilisation aux VSSD • Nombre de personnes ayant saisi la Cellule Alex • Écart global de rémunération Femme-Homme titulaires et non-titulaires 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Une enquête réalisée sur la prévalence des discriminations au sein de l'Université en 2025 • Réalisation d'une 2^{ème} enquête « JEDIS » en 2026 • Les autres objectifs seront fixés dans le PEP en cours de révision
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <p>Coût à établir une fois le PEP voté.</p>	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> : masse salariale et coût de fonctionnement, défini une fois le PEP voté</p> <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : AAP régionaux, nationaux ou européens, Fonds en faveur de l'égalité professionnelle</p>

Description de l'action

L'Université renouvelle son Plan Égalité Professionnelle en 2024. Celui-ci permettra de structurer les différentes actions en lien avec la thématique de l'égalité et la lutte contre les discriminations à travers 4 axes majeurs :

- Évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

La politique menée par l'Université sur l'égalité se caractérise par des actions de sensibilisation sous diverses formes « ateliers, théâtre forum, fresques, etc.. », de la formation, des actions de communications, des référent-es de proximité pour relayer la communication et sensibiliser. Une enquête JEDIS (Justice Égalité Diversité Inclusivité Solidarité) a été réalisée en 2023 auprès de la communauté universitaire et a amené à la préconisation d'un ensemble d'actions.

Les actions envisagées permettront, entre autres :

- Clarifier la procédure d'écoute et la procédure de signalement et de traitement, indépendantes l'une de l'autre
- Apporter une attention particulière sur l'accompagnement dans la durée des personnes ayant réalisé un signalement
- Formaliser un plan de formation aux VSSD
- Rendre plus accessible et de manière durable les contacts clés
- Soutenir et accompagner la sensibilisation « entre pairs »

Une enquête est prévue sur le périmètre discrimination en 2025, elle permettra d'ajuster la politique de l'Université sur ces questions.

Étapes du projet

1. Vote du Plan Égalité Professionnelle 2024-2026 par le CA (2025)
2. Réalisation de l'enquête en ligne sur la prévalence des discriminations (2025)
3. Mise en place du suivi du Plan Égalité Professionnelle (2025)
4. Acquisition d'outils et étude des possibilités de financer externes afin d'externaliser la plateforme de signalement (2025)
5. Mise en place d'un mentorat pour accompagner les carrières féminines (2026)
6. Réalisation d'une nouvelle enquête « JEDIS » pour voir les évolutions par rapport à celle de 2023 (2026)

Axe 5	
Thème 1 – Rendre l'Université plus Inclusive	
Action 3 – Poursuivre la politique d'égalité des chances dans les études	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Mieux inclure les étudiant·es à profils spécifiques (sportifs et sportives, salarié·es, accompagné·es par le SUH, internationaux·les...) Permettre à chaque étudiant·e quelque soit son profil/origine sociale de réussir ses études 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE)</p> <p>Label <i>Bienvenue en France</i></p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <u>Portage politique</u> : VP Chargée de la Formation, VP Vie Universitaire et Conditions de Travail, VP Stratégie Internationale et Européenne, CM Politique d'intégration universitaire des réfugiés, CM Égalité et Lutte contre les Discriminations <u>Services porteurs</u> : DF, DVURSE, DRIF <u>Services associés</u> : DRED, DPCG, PSHE <u>Partenaires externes</u> : CROUS, Associations étudiantes 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2026 et pendant tout le SD</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de réussite des étudiant·es en régime spécial d'étude Pourcentage de réussite des étudiant·es internationaux·les Pourcentage de répartition des genres par filière Budget du FSDIE social 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <p>Tendre vers un taux de réussite équivalent quelque soit le profil des étudiant·es</p>
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Temps de personnel Budget du FSDIE Social 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> Masse salariale, FSDIE Social <p><u>Financements externes potentiels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> AAP nationaux, régionaux ou européens

Description de l'action

La réussite de toutes et tous est une priorité pour l'Université. De nombreux dispositifs sont déjà mis en place. Cette action visera à développer et pérenniser ces actions afin de permettre le succès dans leurs études pour tous.les étudiant-es.

Régime spécifique d'étude :

L'UCA met déjà en place le régime spécial d'étude, permettant un aménagement d'emplois du temps et de modalités d'évaluation pour les étudiant-es ne pouvant se consacrer à temps pleins aux études (salarié-es, réservistes, sportif-ves de haut niveau, etc.).

Favoriser l'égalité de genre :

Dans la formation plusieurs UE libres sur cette thématique ont été mises en place sous le titre « Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations ». Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées, telles que les journées « Femmes et filles de science ». Enfin, un dispositif de crédit-jours pour troubles menstruels a été mis en place à la rentrée 2024 pour les personnes menstruées.

Accueil des étudiants internationaux :

L'Université mène une politique d'accueil volontariste et a obtenu le label « Bienvenue en France » en récompense de ses actions. Parmi les dispositifs existants, la direction des relations internationales et de la francophonie met à disposition des étudiant-es arrivant un *welcome desk*, conçu pour faciliter la mobilité internationale. Une UE libre « Accueil des étudiants étrangers » a été créée, permettant un parrainage par un-e étudiant-e de l'UCA, favorisant ainsi l'intégration et l'échange.

Soutien aux étudiant-es précaires :

L'Université a récemment mis en place un dispositif de soutien financier aux étudiant-es en grande précarité, via le FSDIE. Une aide peut ainsi être attribuée après examen par la commission d'attribution. Une réflexion sera menée pour étendre ce dispositif.

Étapes du projet

1. Étudier le niveau de connaissances des étudiant-es des dispositifs existants (2026)
2. Analyser l'effet des actions menées sur la réussite des étudiant-es (2026)
3. Mener des actions correctives pour permettre une réussite d'étude au plus grand nombre (2027)
4. Réfléchir à une remise à plat du régime spécial d'étude (2027)

Axe 5	
Thème 2 – Confirmer la place centrale de la politique de qualité de vie dans la politique de l'établissement	
Action 1 – Vers une Université plus conviviale	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Répondre à la demande d'amélioration du personnel de la qualité de vie à l'UCA • Instaurer des moments de convivialité au quotidien • Améliorer les actions en faveur des personnels 	
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP Vie Universitaire et Conditions de Travail • <u>Service porteur</u> : DRH • <u>Services associés</u> : SUC, SUAPS, DVURSE et DPIE • <u>Partenaire externe</u> : ARACT AURA 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action unique / ponctuelle</p> <p>Date de réalisation : à partir de 2026 avec un échelonnement des actions</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de salles de pauses 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration dans les lignes directrices de gestion de la QVCT • 100% des bâtiments disposant d'une salle de pause dédiée en 2027 • 1 fête des personnels annuelle
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fête des personnels : 60.000€ + temps RH • Salle de pause : coût d'aménagement 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale • Coût de fonctionnement et d'investissement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aract AURA

Description de l'action

Depuis de nombreuses années, l'UCA a fait de la qualité de vie et des conditions de travail un axe majeur de sa stratégie d'établissement. La QVCT peut se concevoir comme un sentiment de bien-être au travail perçu collectivement et individuellement qui englobe plusieurs facteurs comme l'environnement de travail, l'équilibre vie professionnelle et personnelle, le contenu du travail à effectuer, etc.

L'Université mène déjà de nombreuses actions, comme la fête des personnels, ainsi que des actions sociales, culturelles, sportives et de loisirs. Elle souhaite les pérenniser et s'appuyer sur les services supports les portant pour améliorer l'offre disponible.

Du point de vue de la qualité de vie dans l'établissement, l'Université souhaite multiplier les espaces de convivialité, les lieux de ressourcement, en se fixant l'objectif d'au moins un espace par bâtiment. Ces espaces seront systématisés lors de tout projet de rénovation ou de construction.

Une réflexion autour d'un partenariat avec l'Aract AURA, dans le cadre du déploiement de la politique qualité de vie-conditions de travail de l'UCA sera réalisée.

Étapes du projet

1. Recensement des actions menées et évaluation de leur impact sur le bien-être au travail (2025)
2. Amélioration des offres disponibles en termes de qualité (2026)
3. Recensement des lieux de pause accessibles aux personnels (2026)
4. Travail avec la DPIE et les responsables administratifs de bâtiments pour cibler les lieux disponibles pour en faire des espaces de convivialité (2027)
5. Mise en service de ces espaces et lancement d'une communication dédiée (2028)

Axe 5	
Thème 2 – Confirmer la place centrale de la politique de qualité de vie dans la politique de l'établissement	
Action 2 – Renforcer la politique de prévention, santé et sécurité	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur l'acceptabilité de la formation pour prévenir le mal-être au travail • Renforcer la politique de prévention des risques au sein de l'établissement • Former étudiant·es et personnels autour des questions de prévention des RPS et d'écoute 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE)</p> <p>Projet d'établissement</p> <p>Registre Santé Sécurité au Travail</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP VUCT • <u>Service porteur</u> : SPR • <u>Services associés</u> : SST, PSHE et Réseau des Assistant·es de prévention 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2026</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnels ayant suivi des formations liées à la prévention, santé et sécurité • Nombre d'étudiant·es formé·es à la prévention des RPS • Nombre de personnels saisissant la cellule RPS • Nombre de personnel d'encadrement ayant suivi une formation de prévention des RPS et à l'écoute 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 80% des personnels ayant suivi la formation « Gestes qui sauvent » • Au moins 1 « Sauveteur secouriste au travail » par unité de travail • Au moins 1 « Assistant·e de prévention » par unité de travail • 100% des étudiant·es relais santé formé·es à la prévention des RPS et à l'écoute • 50% des personnels encadrants ayant suivi une formation de prévention du mal-être au travail
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <p>Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps RH des missions d'Assistant Prévention (AP) • Contrat étudiant (~10) <p>Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût des formations ou des partenariats éventuels 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> : contrats étudiants, temps RH des AP, plan de formation</p> <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> : AAP nationaux, régionaux ou européens, AAP " Activités physiques et sportives en milieu professionnel"</p>

Description de l'action

Renforcer la prévention

L'Université est dotée d'un Service de Prévention des Risques (SPR), qui développe un réseau d'Assistant-es de Prévention (AP) dans les différentes structures de l'Université, dont les objectifs sont :

- la prévention des dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agent-es
- la bonne tenue des registres de santé et de sécurité au travail dans chaque unité de travail

D'autres dispositifs de prévention existent, portés notamment par le Service de Santé Universitaire (SSE) pour les étudiant-es, et le Service de Santé au Travail (SST) pour les personnels.

Ces trois services travailleront à renforcer leurs dispositifs de prévention, notamment la lutte contre la sédentarité et les RPS.

Des mesures transverses sont également mises en œuvre, comme la cellule RPS par exemple, qui vise à accompagner les personnels présentant un risque psycho-social.

Engager une démarche de prévention des RPS

- Identifier des MOOC à intégrer dans l'offre de formation.
- Améliorer la promotion de la formation et de l'accompagnement à la gestion du stress, des émotions, à la communication non violente, inclusive, de la formation à l'écoute, à la résolution/gestion des conflits.

Prévention des RPS chez les étudiant-es

- Formation des étudiant-es relais santé à la prévention des RPS et à l'écoute.
- Meilleure promotion des dispositifs de prévention des RPS auprès du public étudiant.

Étapes du projet

1. Recensement des formations existantes à la prévention des RPS, à destination de la communauté étudiante ainsi que du personnel (2025)
2. Intégration des formations pertinentes dans le catalogue de formation (2025)
3. Formation des étudiant-es relais santé à la prévention des RPS et à l'écoute (2026)
4. Promotion des formations sur la même thématique auprès des personnels, en particulier des personnels occupant une fonction managériale (2026)
5. Suivi régulier de l'évolution de ces questions chez les personnels de l'Université, selon des modalités à définir. Cela pourra se faire à travers une enquête réalisée de manière régulière (comme celle réalisée en 2023 portant sur les conditions de travail et de santé des personnels) (à partir de 2027)

Axe 5	
Thème 2 – Confirmer la place centrale de la politique de qualité de vie dans la politique de l'établissement	
Action 3 – Développer une vie étudiante conviviale	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des lieux de vie étudiants • Instaurer des moments de convivialité tout au long de l'année • Mettre en valeur les espaces extérieurs 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP Étudiant, VP Vie Universitaire et Conditions de travail • <u>Service porteur</u> : DVURSE • <u>Services associés</u> : SUC, SUAPS et DPIE • <u>Partenaires externes</u> : CROUS, Collectivités territoriales et Associations étudiantes 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2026</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'espaces de vie étudiants 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 espace de vie étudiant par bâtiment accueillant des étudiant·es • Ouverture du Creative Center en 2027-2028
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût du <i>creative center</i> • Coût des aménagements extérieurs • Coût des aménagements de lieux de vie 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût d'investissement et d'aménagement <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CVEC • AAP Région AURA

Description de l'action

L'UCA est convaincue que la qualité de vie au sein de l'établissement est non seulement un facteur de bien-être, mais également de réussite universitaire. Pour cela, l'Université s'est emparée de ce sujet, notamment dans le SDVE, où l'axe 2 est consacré à la vie de campus et à l'engagement étudiant.

L'établissement souhaite développer les lieux de vie étudiants, en portant une attention à ce qu'au moins un espace dédié soit présent dans tous les bâtiments accueillant des étudiant·es. Lorsque cela est possible, des aménagements pour des espaces extérieurs seront réalisés.

Un deuxième axe concerne le développement d'espaces de rencontre, portés par les étudiant·es. Ainsi, l'UCA a pour projet la création d'un *Creative center*. Ce lieu ouvert à toutes et tous proposera une programmation culturelle par et pour les étudiants, en lien avec la vie culturelle clermontoise

L'Université met également à disposition des étudiant·es des espaces dédiés, afin qu'ils et elles mettent en œuvre des actions de vie étudiante. C'est le cas de l'Alvéola, projet porté par la FedEA, qui verra le jour début 2025 sur le campus des Cézeaux.

Enfin, l'établissement cherchera à renforcer les moments de cohésion de la communauté étudiante, en pérennisant les actions comme le tremplin musical étudiant européen *Europavox campus* ou encore *Clermont fête ses étudiants*, et en développant de nouvelles.

Étapes du projet

1. Recensement de toutes les espaces de vie étudiants, et des évènements globaux à destination des étudiant·es (2026)
2. Étude avec la DPIE pour l'aménagement de lieux de vie étudiante lorsqu'il n'y en a pas (2026)
3. Constitution d'un groupe de travail pour étudier les possibilités d'inscrire des espaces de vie étudiants dans les rénovations et constructions (2026)
4. Étude du développement de nouveaux moments de cohésions à destination de la communauté étudiante (2026)
5. Poursuite du projet de *Creative center*, en impliquant au maximum les étudiant·es dans sa conception (2026)

Axe 5	
Thème 3 – Accompagner le parcours à l'Université	
Action 1 – Accompagner à la prise de poste, selon son profil	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réussir l'arrivée de nouveaux personnels à l'Université • Généraliser le « kit d'accueil » à disposition des personnels • Mieux accueillir les nouveaux et nouvelles personnels étrangères 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Livret d'accueil des personnels</p> <p>Catalogue de formation</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : 1^{ère} VP, VP Vie Universitaire et Conditions de Travail • <u>Service porteur</u> : DRH • <u>Service associé</u> : DirCom 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2025</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de managers formés • Nombre de personnes en responsabilité autre formées • Nombre de déclinaisons dans les services • Nombre de nouveaux et nouvelles personnels ayant participé à l'accueil en anglais 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 50% des nouveau managers formés à partir de 2026, 100% en 2028 • Développement d'une procédure de fin de poste (2026) • Construction d'un nouveau kit d'accueil (2026)
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût des formations • Coût de fonctionnement : impressions de supports, temps de personnel, etc. 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan de formation • Coût d'impression • Masse salariale

Description de l'action

Cette action a pour objectif de mieux penser l'arrivée à l'Université en tant que personnel, que ce soit en tant que contractuel·le ou titulaire.

Réalisation d'un kit d'accueil global :

Une amélioration du kit d'accueil (comprenant une documentation à disposition des personnels), avec une déclinaison par service sera réalisée. Ce kit permettra un rappel du cadre de travail et une meilleure connaissance des droits et devoirs de l'agent·e. Ce kit de bienvenue sera traduit en anglais à destination des personnels étranger·es et un accueil en anglais sera mis en place.

Formation des managers et des cadres :

Un jalonnement du parcours d'entrée du manager par des formations sera mis en place dans les 6 premiers mois suivant la prise de poste. De manière plus générale, des formations seront développées sur l'impact de la prise de décision autre que managériale pour l'ensemble des cadres.

Amélioration des outils pour une meilleure continuité :

L'objectif est l'amélioration de la continuité du travail, en travaillant de manière plus collaborative avec des outils partagés. Une attention sera portée à la réalisation d'un memento lors des changements de postes par la personne en fonction. Une meilleure compréhension des missions exercées permettra d'avoir un vision transversale pour pallier aux absences.

Suivi individualisé des agent·es :

Le mentorat sera développé lors de l'arrivée à l'Université. Une attention sera portée également au partage des missions et contraintes des différentes entités de l'établissement.

Étapes du projet

1. Mise à jour du nouveau kit d'accueil (2025)
2. Réflexion sur un parcours de formation pour les nouveaux et nouvelles cadres et managers de l'établissement (2025)
3. Déploiement du nouveau kit d'accueil (2026)
4. Création et mise en œuvre des différents parcours de formation (2026)
5. Communication auprès de l'ensemble des structures de l'Université sur ces formations (2026)
6. Création d'une groupe de travail visant à la rédaction d'une procédure dédiée à la fin de poste puis diffusion auprès des managers de l'établissement (2026)

Axe 5	
Thème 3 – Accompagner le parcours à l'Université	
Action 2 – Renforcer l'accompagnement de carrière	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Généraliser l'accompagnement de carrière à toutes les catégories de personnels • Accompagner les personnels souhaitant se réorienter 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Label <i>Human Resources Strategy for Researchers</i> (HRS4R)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : 1^{ère} VP • <u>Service porteur</u> : DRH • <u>Services associés</u> : DRED, DF, N+1, directeurs et directrices de laboratoire 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : à partir de 2026</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes ayant demandé·es des informations des dispositifs de formation et d'accompagnement d'évolution de carrière 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un dialogue sur l'année dans les services • Un accompagnement proposé à chaque enseignant·e chercheur·se entre 2025 et 2030
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût des Formations • Coût des dispositifs d'accompagnement de carrière (CFP, VAE, DU, DIU, Bilan de compétences, reprise d'étude) • Aide par les pairs • CRCT, CPP, ... 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Masse salariale • Plan de formation

Description de l'action

L'UCA souhaite travailler sur le renforcement du suivi de carrière de l'ensemble des personnels en lien avec le plan actions HRS4R (2024-2026).

Ainsi les enseignant·es et les enseignant·es-chercheur·ses qui le souhaitent pourront bénéficier d'un accompagnement de carrière en dehors de celles mises en place par les instances nationales, notamment via un accompagnement par des pairs volontaires lors de leurs demandes de changement de classe, de congés (type CPP, CRCT), ou d'inscription à l'HDR.

Pour les personnels BIATSS, l'instauration d'un dialogue tout au long de l'année via des entretiens réguliers avec les personnes en responsabilité facilitera l'identification des surcharges de travail, permettra l'adaptation des fiches de postes et favorisera l'émergence de souhaits de formation et d'acquisition de compétences.

Étapes du projet

1. Mise en place d'un compagnonnage des enseignant·es-chercheur·ses sur les promotions, demandes de primes (2026)
2. Instaurer un dialogue avec le personnel BIATSS en dehors de l'entretien professionnel (à partir de 2026)
3. Mettre en place un·e référent·e carrière EC à la DRH (action unique) (2027)

Axe 5	
Thème 3 – Accompagner le parcours à l'Université	
Action 3 – Réussir son entrée à l'UCA en tant qu'étudiant·e	
<p><i>Objectifs généraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réussite étudiante en assurant un accueil administratif et pédagogique de qualité • Favoriser la cohésion et la solidarité dans les études en accompagnant et développant la vie étudiante 	<p><i>Articulation avec les ressources stratégiques de l'EPE UCA</i></p> <p>Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE)</p>
<p><i>Pilotage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Portage politique</u> : VP chargée de la Formation • <u>Service porteur</u> : DF • <u>Services associés</u> : DVURSE, DRIF, Services mutualisés et Instituts • <u>Partenaires externes</u> : CROUS et associations étudiantes 	<p><i>Horizon temporel</i></p> <p>Action renouvelable / continue</p> <p>Date de mise en œuvre : A partir de la rentrée universitaire 2025-2026</p>
<p><i>Indicateurs de suivi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'étudiant·es de L1 participant à l'<i>UCA Travel Tour</i> • Pourcentage d'étudiant·es de L1 accompagné par un tuteur étudiant (contrat financé) • Pourcentage d'étudiant·es de L1 accompagné par un tuteur étudiant (bénévolat) • Pourcentage d'étudiant·es internationaux néo entrants accompagné par un autre étudiant dans le cadre du <i>Buddy Program</i> 	<p><i>Objectifs chiffrés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 80% des étudiant·-es de N1 participant à l'<i>UCA Travel Tour</i> en 2027 • 15 tuteur·rices pour les étudiant·es internationaux
<p><i>Estimation budgétaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget alloué à l'<i>UCA Travel Tour</i> • Contrat étudiant tutorat 	<p><i>Financements mobilisables</i></p> <p><u>Financement propre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>UCA Travel Tour</i> + Contrat étudiant tutorat <p><u>Financement(s) externe(s) potentiel(s)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AAP région emploi étudiant

Description de l'action

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante 2022-2026 souhaite renforcer « l'accueil des étudiant·es » avec entre autres comme objectif de maintenir et développer les dispositifs d'accompagnements des étudiants lors de leur arrivée.

L'Université a mis en place depuis 2023 l'*UCA Travel Tour*, un jeu sérieux à destination des étudiant·es de N1 pour découvrir les valeurs et services de l'UCA, les équipes pédagogiques et les associations étudiantes qui peuvent aider les étudiant·es à s'adapter plus facilement à leur nouvelle vie. Cet évènement a d'abord été mis en place pour les étudiant·es N1 de l'Institut LLSHS en 2023-2024 puis pour les étudiant·es N1 de l'Institut LLSHS et de l'Institut des Sciences en 2024-2025. Le projet est de développer cet outil aux autres instituts de l'Université pour permettre à chaque néo-entrant quelque soit son année d'études de réussir son entrée à l'Université mais également de favoriser l'échanges entre étudiant·es et développer le sentiment d'appartenance.

Parallèlement, les composantes et la DRIF ont mis en place depuis de nombreuses années du mentorat entre étudiant·es. Ce mentorat peut être fait soit sur le temps libre d'étudiant·es à travers du bénévolat (ex : *Buddy Program* pour les étudiant·es internationaux·les) soit en prenant la forme d'un contrat de travail via un contrat étudiant (ex : UFR Médecine).

D'autre part, l'Université souhaite revoir l'UE de MTU (Méthodologie du Travail Universitaire) pour qu'elle soit plus mieux adaptée aux besoins des étudiant·es.

Étapes du projet

1. Développer l'*UCA Travel Tour* ou tout autre action en faveur d'une meilleure intégration à l'Université (à partir de 2025)
2. Harmoniser les pratiques d'accueil des néo arrivant·es (2026)
3. Refondre l'emploi étudiant et le tutorat (2026)
4. Accompagner les néo entrant·es avec les associations étudiantes labellisées (2026)
5. Refondre le MTU (2027)

Glossaire

AAP : Appel À Projets

AC : Agence Comptable

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie

ADEPAPE 63 : Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance du Puy-de-Dôme

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

ANR : Agence Nationale de La Recherche

AOM : Autorité Organisatrice de la Mobilité

AP : Assistant·e Prévention

ARACT : Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

Atypie-Friendly : Programme national pour rendre l'enseignement supérieur inclusif pour les personnes avec un trouble du neuro-développement

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

AVEC63 : Association Victimes Écoute Conseils du Puy-de-Dôme

BEGES : Bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre

BIATSS : Personnels des Bibliothèques, Ingénieur·es, Administratif·ves, Techniques, Sociaux et de Santé

Bonita : Plateforme open source de développement d'application basée sur la gestion de processus métiers

BPU : Bordereau des Prix Unitaires

BUT : Bachelor Universitaire de Technologie

CA : Conseil d'Administration

CDIFF : Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles

CIR : Centre International de Recherche

CEE : Certificat d'Économie d'Énergie

CFP : Contribution à la Formation Professionnelle

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CFVU : Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

- CMA** : Compétences et Métiers d'Avenir
- CM** : Chargé·e de Mission
- COMP** : Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance
- COFIL** : COmité de PIlotage
- CP2E** : Conseil des Personnels Enseignant·es et Enseignant·es-Chercheur·ses
- CPER** : Contrat Plan État-Région
- CPOM** : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
- CPP** : Congé pour Projet Pédagogique
- CR** : Conseil de la Recherche
- CRCT** : Congé pour Recherche ou Conversion Thématique
- CROUS** : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
- CVEC** : Contribution à la Vie Étudiante et de Campus
- DA** : Direction des Achats
- DAJI** : Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
- DBF** : Direction du Budget et des Finances
- DD** : Développement Durable
- DD&RS** : Développement Durable et Responsabilité Sociétale
- Décret BACS** : Décret relatif au système d'automatisation et de contrôle des bâtiments non-résidentiels et à la régulation automatique de la chaleur (*Building Automation & Control Systems*)
- DGESIP** : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
- DF** : Direction de la Formation
- DIE** : Direction de l'Immobilier de l'État
- DirCom** : Direction de la Communication
- DIU** : Diplôme Inter-Universitaire
- DG** : Direction générale
- DOSI** : Direction Opérationnelle des Systèmes d'Information
- DPCG** : Direction du Pilotage et Contrôle de Gestion
- DPIE** : Direction du Patrimoine Immobilier et de l'Énergie
- DRED** : Direction de la Recherche et des Études Doctorales
- DRIF** : Direction des relations Internationales et de la Francophonie

DRH : Direction des Ressources Humaines

DVURSE : Direction de la Vie Universitaire et Responsabilité Sociétale & Environnementale

DU : Diplôme Universitaire

E : Enseignant·e

EC : Enseignant·e-Chercheur·se

ECTS : Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits (*European Credit Transfer and Accumulation System*)

ENSACF : École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

EPE : Établissement Public Expérimental

EPST : Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique

ETP : Équivalent Temps Plein

FedEA : Fédération Étudiante d'Auvergne

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FMD : Forfait Mobilités Durables

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

GES : Gaz à Effet de Serre

GT : Groupe de Travail

GTC : Gestion technique Centralisée

HRS4R : Stratégie Européenne de Ressources Humaines pour les Chercheur·es (*Human Resources Strategy for Researchers*)

INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

I-SITE : Initiatives – Science - Innovation - Territoires - Économie

JEDIS : Justice Égalité Diversité Inclusivité Solidarité

L1 : 1^{ère} année de Licence

LLSHS : Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales

LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

MCCC : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

MESR : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

MOOC : Cours en ligne ouvert à tous et toutes (*Massive Open Online Course*)

MTU : Méthodologie du Travail Universitaire

N1/N2/N3 : Niveau 1 / Niveau 2 / Niveau 3

NACRES : Nomenclature Achats Recherche Enseignement Supérieur

NEC : Nouveau et Nouvelle Enseignant·e-Chercheur·se

ONR : Organisme National de Recherche

Open Badge : Image numérique renfermant des informations sur un·e étudiant·e lui permettant de faire reconnaître et valoriser ses connaissances, ses compétences, son savoir-faire ou son savoir-être acquis

OpenProject : Logiciel de gestion de projet open source

PDM : Plan de Mobilité

PEP : Plan Égalité Professionnelle

PPI : Plan Pluriannuel d'Investissement

PPT : Pôle Partenariats et Territoires

PSHE : Pôle Santé Handicap Étudiant

QVCT : Qualité de Vie et Conditions de Travail

RCU : Réseau de Chaleur Urbain

RedPlast : Projet pour réduire l'utilisation du plastique dans les laboratoires

RH : Ressources Humaines

RSE : Responsabilité Sociétale et Environnementale

SD DD&RS : Schéma Directeur "Développement Durable – Responsabilité Sociétale et Environnementale

SDH : Schéma Directeur du Handicap

SDN : Schéma Directeur du Numérique

SDEEP : Schéma Directeur Énergie, Environnement et Patrimoine

SDVE : Schéma Directeur de la Vie Étudiante

SI : Système d'Information

SIT : Service Intérieur Transversal

SMTC : Syndicat Mixte de Transports en Commun de l'agglomération clermontoise

SPASER : Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsable

SPR : Service Prévention des Risques

SPSI : Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière

SST : Service Santé au Travail

SSU : Service de Santé Universitaire

SUH : Service Université Handicap

SUC : Service Université Culture

TEDS : Transition Écologique pour un Développement Soutenable

TES : Transition Écologique et Sociétale

TND : Trouble du Neuro-Développement

UE : Unité d'Enseignement

UFR : Unité de formation et de Recherche

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

VP : Vice-Président·e

VSSD : Violence Sexiste Sexuelle et Discriminatoire